

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction | 3 |
| 1. Choix et acquisition d'une fontaine monumentale : contexte historique | 4 |
| 1.1 Des fortifications au jardin public : la création de la Promenade du Lac | 4 |
| 1.2 La première fontaine du Jardin Anglais (1856-1863) | 4 |
| 1.3 Accroissement et embellissement de la Promenade du Lac (1862-1863) | 6 |
| 1.4 La fontaine actuelle : choix du modèle et réalisation | 7 |
| 1.5 Les fontes d'art françaises à Genève | 9 |
| 1.6 Une entreprise florissante : Barbezat et Cie, Paris | 10 |
| 1.7 Le sculpteur Mathurin Moreau (1822-1912) | 12 |
| 1.8 Le modèle de la fontaine de Genève et ses exemplaires | 13 |
| 1.9 Les sœurs jumelles de la fontaine du Jardin Anglais : déplacement, disparition, réhabilitation | 15 |
| 2. La fontaine du Jardin Anglais : forme, sens, usages | 17 |
| 2.1 Description et iconographie | 17 |
| 2.2 Aménagements, entretien, réparations | 22 |
| a) Abords immédiats | 22 |
| b) Le réseau d'eau | 24 |
| c) Eclairage | 27 |
| d) Travaux d'entretien | 27 |
| Conclusion | 28 |
| Bibliographie | 29 |
| Liste des illustrations | 31 |
| Annexe 1: chronologie fine | 34 |
| Articles de journaux | 42 |
| Annexe 2: analyse des matériaux, désordres, et pathologies, techniques de restauration et entretien | 44 |



Introduction¹

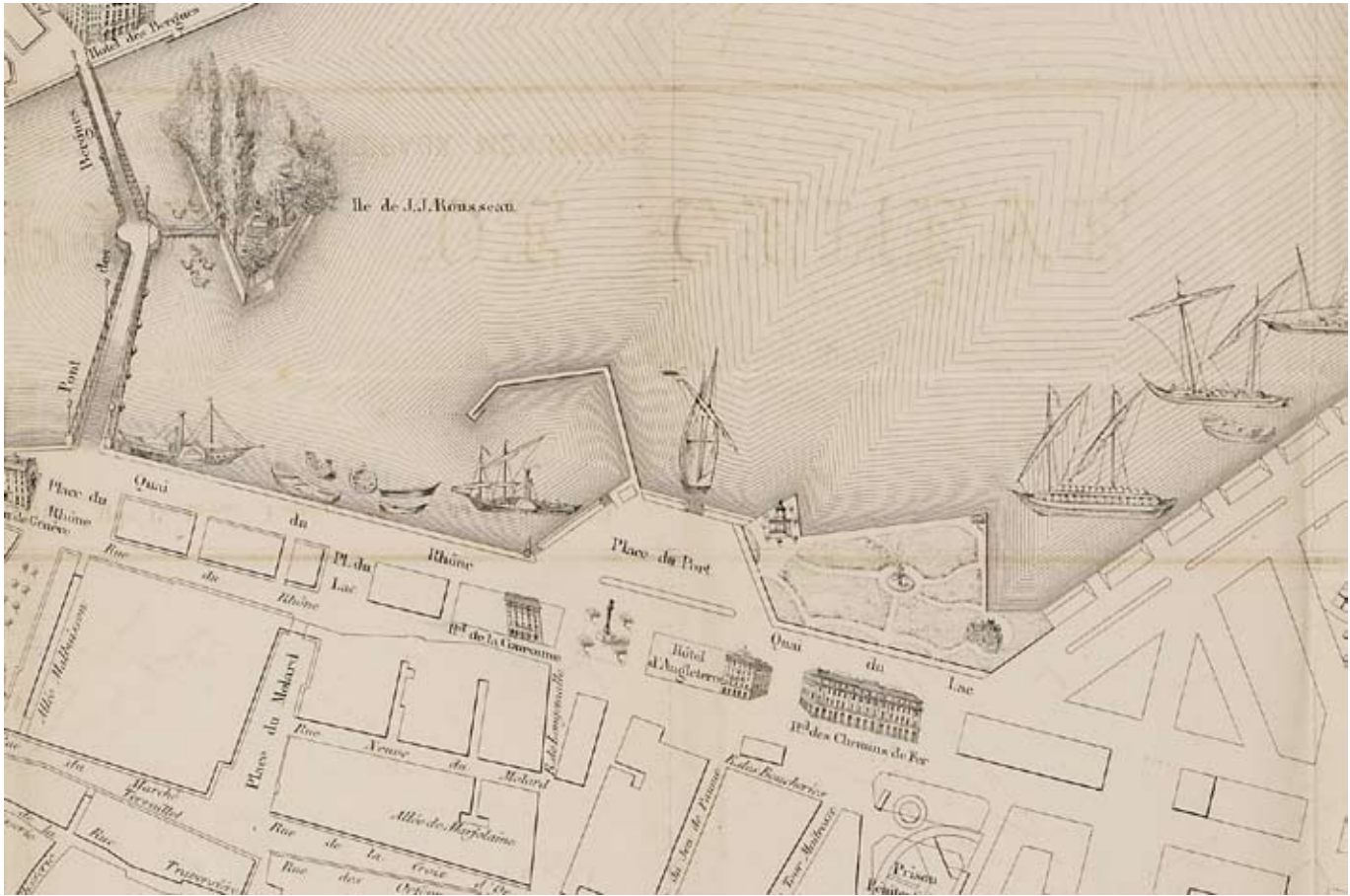
Commandée à Paris en 1863 et mise en exploitation la même année, la fontaine du Jardin Anglais est certainement, en taille, la plus monumentale de Genève. C'est ce qui lui vaut sans doute d'être la plus photographiée, qu'il s'agisse de cartes postales, de clichés d'amateurs, d'illustrations ou de couvertures de livres². Mais c'est aussi, paradoxalement, la fontaine dont l'histoire est la moins connue et, ce qui est plus grave, la plus mal comprise, les informations la concernant - celles publiées ainsi que celles diffusées par plusieurs sites *web* - étant généralement fausses. Ainsi lit-on partout que son auteur est le sculpteur parisien Alexis André³. Or, ce dernier est né en 1858, ce qui rend son rôle dans la paternité de cet ouvrage plus qu'improbable. Cette erreur d'attribution, répétée à l'envi, est d'autant plus navrante qu'elle occulte une particularité essentielle de la fontaine, qui est d'être à la fois un objet d'art et un produit industriel. Certes il y a bien un sculpteur à l'origine du modèle, mais tout aussi intéressante est la façon dont elle a été produite, diffusée, commandée et finalement installée. Fabriquée en fonte de fer, elle rompt en effet avec toute la production antérieure, qui se caractérisait par des objets uniques en pierre, produits artisanalement. Sa nouveauté est d'appartenir à une série de fontaines identiques, commercialisées à l'échelle planétaire par l'entreprise la plus importante de fontes d'art, la maison Barbezat et Cie. En cela, elle est particulièrement représentative d'une époque où les édiles avaient le regard tourné vers Paris et tentaient d'en importer les réalisations les plus prestigieuses⁴. Il s'agissait alors de faire de Genève un centre cosmopolite, quitte à ce que la ville ressemble à Lyon, Lisbonne ou Buenos-Aires.

1. Je tiens à remercier vivement Madame Elisabeth Robert-Dehault, présidente de l'Association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine métallurgique haut-marnais (ASPM), qui m'a éclairé sur bien des aspects de la fontaine du Jardin Anglais, notamment son iconographie. Je suis également redevable à M. Guy Grapinet de m'avoir communiqué des numéros de la revue *Fontes*, inconnue des bibliothèques suisses.

2. Signe éloquent de sa popularité, sa présence en couverture du livre d'Armand Brulhart, *Fontaines de Genève*, Genève, 1996.

3. La mention du sculpteur André apparaît pour la première fois dans un article de Jean-Claude Mayor, paru en automne 1975 dans la *Tribune de Genève* (voir en annexe). On la retrouve dans *l'Inventaire suisse d'architecture - Genève*, puis dans le guide *Arts et monuments, ville et canton de Genève*, rédigé par Armand Brulhart et Erica Deuber-Pauli, ainsi que dans l'ouvrage d'Armand Brulhart intitulé *Fontaines de Genève*. Relevons que ce dernier ne s'en tient pas à cette seule erreur, puisqu'il mentionne un déplacement de la fontaine qui n'a jamais eu lieu et le marbre de Saint-Triphon comme matériau du bassin, qui est en réalité en roche. Ces informations erronées, que les divers auteurs n'ont jamais pris la peine de vérifier, se retrouvent dans l'ouvrage récent d'Anne Jacquart-Morisod, *Genève... ses places et fontaines*. En définitive, seul François Loyer, dans *Le Siècle de l'industrie*, ne diffuse aucune erreur sur la fontaine genevoise, tout en la plaçant dans sa juste dimension à la fois artistique et industrielle.

4. Sur le sujet, je me permets de renvoyer à mon article : « Genève francophile : l'architecture et la ville dans la deuxième moitié du XIX^e siècle » In : Leïla el-Wakil et Pierre Vaisse (éd.), *Genève-Lyon-Paris : relations artistiques, réseaux, influences, voyages*, Genève, Georg, 2004, pp. 107-114



1

Fig. 1. Plan de Genève, vers 1860. Face à l'hôtel des chemins de Fer - actuel hôtel Métropole - la première Promenade du Lac, inscrite dans le périmètre d'anciennes fortifications

1. Choix et acquisition d'une fontaine monumentale : contexte historique

1.1 Des fortifications au jardin public : la création de la Promenade du Lac

La décision de créer la route d'Hermance en 1847 et celle, prise deux ans plus tard, de démolir les fortifications de la ville sont des étapes décisives dans la genèse du Jardin Anglais. Suite à ces dispositions et conformément au plan d'extension voté en 1850, trois immeubles-barres - l'hôtel Métropole et les deux bâtiments qui lui servent de pendants - sont élevés selon un cahier des charges rigoureux, face à ce qui reste de la contregarde du lac et la demi-lune de Longemalle. C'est sur ces dernières qu'en 1854, on aménage un premier espace public, appelé Promenade du Lac⁵. Celle-ci n'a pas encore les contours que nous lui connaissons aujourd'hui : sa surface, comprise dans le tracé belliqueux des anciennes fortifications, est beaucoup plus faible, et ses contours bien moins réguliers (fig. 1). En guise d'aménagements, on érige un pavillon pour rafraîchissements et un bâtiment pour abriter un relief du Mont-Blanc, tandis qu'une grille est installée sur tout le pourtour de la promenade. Deux ans après sa création, une première fontaine vient orner cette promenade.

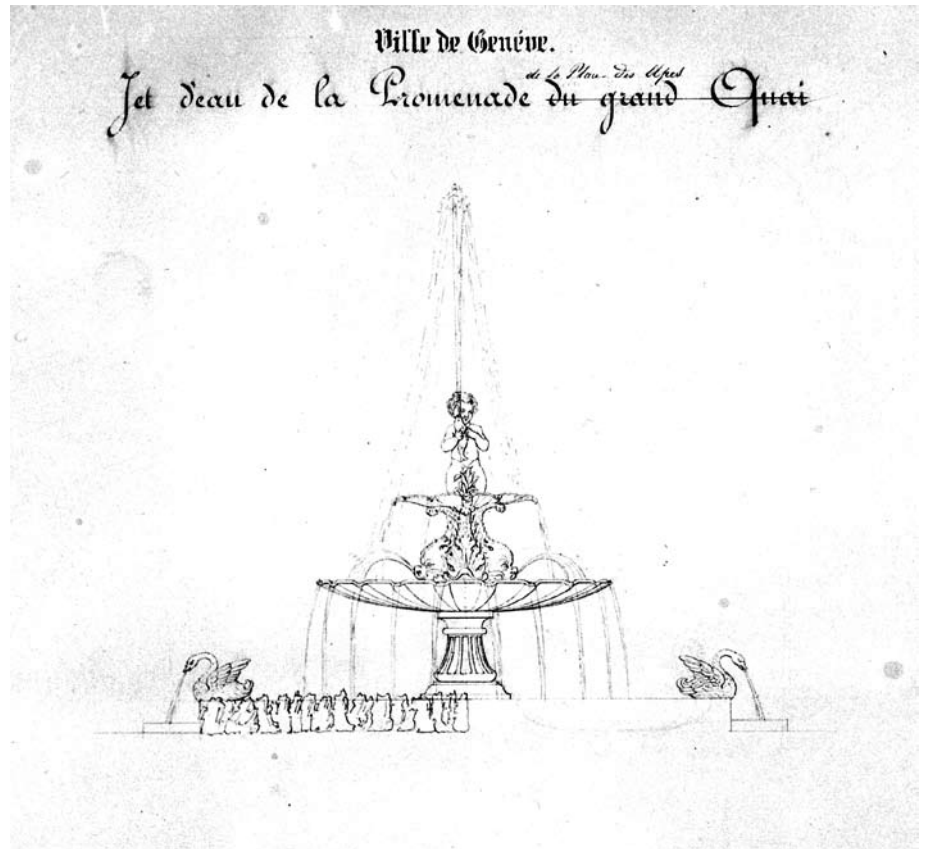
1.2 La première fontaine du Jardin Anglais (1856-1863)

En 1856 donc, on installe à la Promenade du Lac une fontaine achetée à Paris en 1853⁶, et qui devait primitivement orner le Bastion Bourgeois (actuel Parc des Bastions). Considérée à son arrivée à Genève comme trop belle pour le lieu auquel elle était destinée, elle se retrouve à la Promenade du Lac, pour être finalement déplacée

5. Proposition du Conseil administratif relative à la création d'une promenade sur le quai de la rive gauche (Mémorial du Conseil municipal, 17 janv. 1854, p. 399-402). L'appellation Promenade du Lac est approuvée par le Conseil d'Etat le 20 avril 1857 (AVG, 03.PV.16, p. 126, 20 avril 1857). La dénomination de Jardin Anglais, apparue en 1862, ne devient courante qu'à partir des années 1880 (AVG, 03.PV.21, 18 nov. 1862, p. 410). Les deux toponymes peuvent coexister : en 1878, le plan de Genève de J.R. Mayer porte l'indication de Promenade du Lac, dit Jardin Anglais.

6. Sur cette fontaine, voir aussi plus loin le chapitre intitulé : les fontes d'art françaises à Genève.

Fig. 2. Dessin de la première fontaine de la Promenade du Lac. Elle sera déplacée en 1863 à la Place des Alpes et remplacée par la fontaine actuelle



quelques années plus tard suite à l'agrandissement de la promenade, et remplacée par la fontaine qui fait l'objet de ce rapport⁷.

« D'un modèle très-élégant » selon les termes de l'époque, cette première fontaine se compose d'un triton - dieu marin dont le corps se termine en poisson - posé sur une coquille supportée par trois dauphins, dans un bassin entouré d'une construction en tuf de Saint-Jeoire⁸ (fig. 2). Contrairement aux pavillons, qui occupent une position périphérique, la fontaine est située au centre du jardin, dans l'axe de l'hôtel Métropole. Il n'est pas inintéressant d'évoquer les raisons qui ont présidé à cet emplacement, étant donné que la deuxième fontaine viendra s'implanter au même endroit. Le 23 mars 1857 donc, le peintre Diday, membre du Conseil administratif, justifie ainsi l'emplacement qu'il estime « le plus convenable » :

Il aurait été question d'abord de placer ce jet d'eau à peu près au milieu de la promenade sur un emplacement gravelé aujourd'hui et qui forme comme une espèce de place ou de carrefour. Mais cet emplacement qui est nécessaire d'ailleurs à la circulation semble trop rapproché du lac, ce qui nuirait probablement à l'effet du jet d'eau. Il paraît donc plus à propos de rapprocher cette fontaine de la grille de la promenade en la plaçant sur une partie recouverte de gazon et en la mettant ainsi plus en relief aux regards des promeneurs⁹.

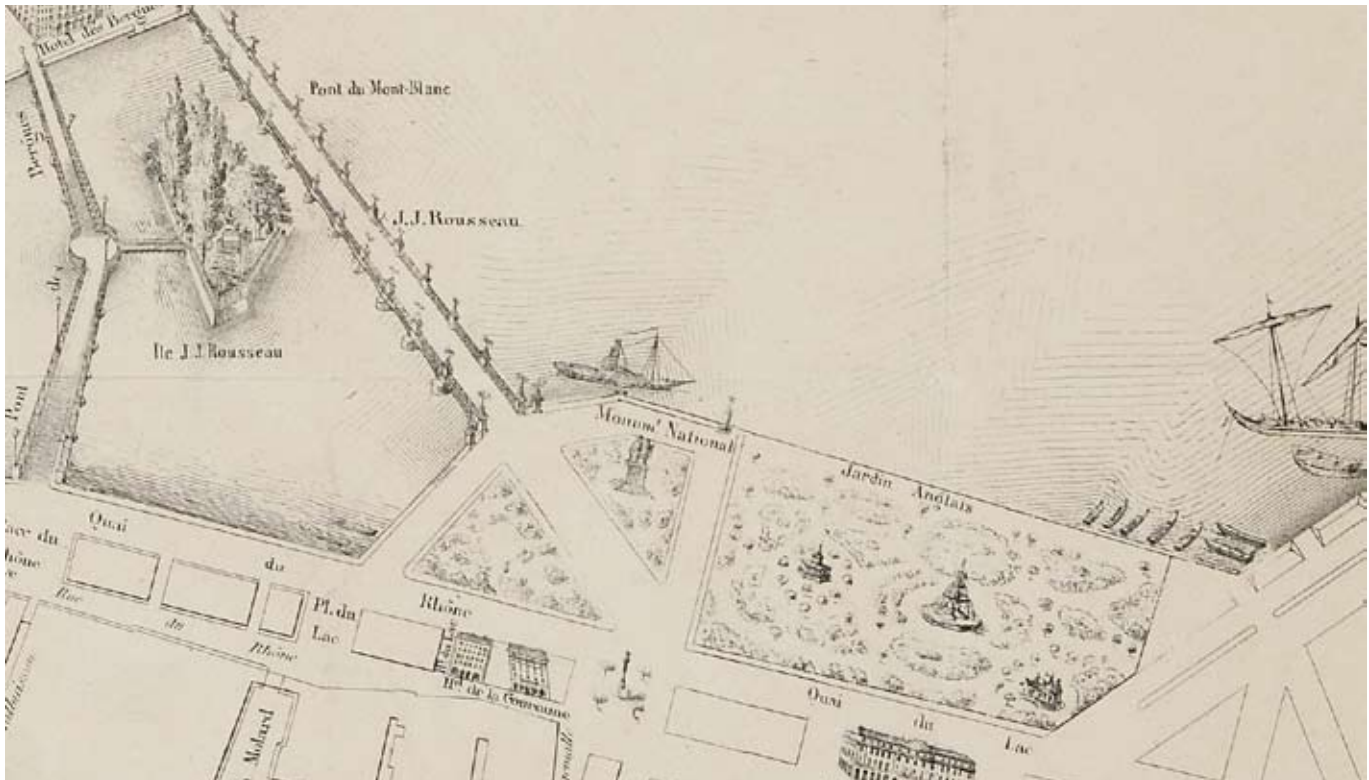
Finalement, en avril 1857, le Conseil administratif adopte définitivement le projet de fontaine pour la Promenade du Lac tel qu'il a été modifié et présenté par MM. Diday et Chomel. La figure principale composée de l'enfant au poisson avec son piédestal, sera placée sur une grande coupe en fer fondu confiée à MM. Menn et Cie, le tout sur un grand bassin construit sur la grande place gazonnée de la promenade en face de l'hôtel de la Métropole. En regard d'une première estimation, ce nouveau projet nécessite une dépense supplémentaire de 1500 frs.¹⁰.

7. Elle ornait quelques années plus tard l'actuelle place des Alpes, avant de disparaître. On trouve le même modèle au parc La Grange, dont l'installation est antérieure à 1911. Malgré le manque de documentation la concernant, on peut imaginer qu'il s'agit de la fontaine de la place des Alpes, qui serait ainsi passée en mains privées à une date inconnue, avant de redevenir propriété de la Ville de Genève lors du legs de 1918.

8. AVG, 03.PV.15, 5 juin 1856, p. 222 ; 28 juillet 1856, p. 298

9. AVG, 03.PV.16, 23 mars 1857, p. 75

10. AVG, 03.PV.16, 30 avril 1857, p. 141



3



4

Fig. 3. Plan de Genève, 1866. La promenade agrandie et le nouveau pont du Mont-Blanc. Au centre, la nouvelle fontaine, à l'emplacement de l'ancienne

Fig. 4. Avec l'hôtel Métropole, l'hôtel-pension Victoria tire bénéfice du Jardin Anglais, mis en évidence dans les publicités

1.3 Accroissement et embellissement de la Promenade du Lac (1862-1863)

Corrélativement à la création du pont du Mont-Blanc, la Promenade du Lac est considérablement augmentée en 1862-1863 grâce à des travaux de comblement sur le lac (fig. 3). Le site gagne en surface, tout autant qu'en prestige. Le plan général d'agrandissement de la promenade, adopté par le Conseil municipal lors de l'adoption du projet de pont¹¹, présente un nouveau dessin de la promenade, qui inclut notamment cinq fontaines, quatre petites et une grande¹². Cependant, lors de la discussion sur cette question, les avis sont partagés : certains veulent voter un crédit de 15.000 frs. pour les petites fontaines, et ajourner la construction de la grande, celle-ci devant être élevée au moyen d'une souscription publique ; d'autres en revanche trouvent exagéré de construire autant de fontaines dans une promenade de cette taille. L'argument est essentiellement économique : non seulement la dépense serait considérable, mais le coût de l'eau pourrait atteindre un chiffre exceptionnellement élevé. D'ailleurs, ajoute-t-on, ce projet nécessiterait un changement presque complet de l'état de la promenade, ce qui est regrettable vu les plantations existantes. Finalement le Conseiller Vaucher-Guédin émet l'idée d'ériger une fontaine unique au centre de la promenade. Voulu « d'un caractère grandiose et digne de la place qu'elle occupera », le Conseil décide de lui consacrer une somme de 25.000 frs.¹³.

Si de tels efforts pour valoriser la promenade sont alors accomplis, c'est que cette dernière est appelée à être fréquentée par une population distinguée : les Genevois aisés et les touristes, ceux de l'Hôtel Métropole ou des établissements avoisinants (fig. 4). Outre la fontaine, destinée à être le principal ornement du lieu, on acquiert également des bancs publics, des essences d'arbres étrangères, des candélabres en fonte. Simultanément, on chasse les « filles publiques » qui ont investi la promenade, afin qu'elle n'incommodent pas les « dames genevoises et étrangères qui y affluent »¹⁴. Quant à la fontaine d'origine, on estime qu'elle est « devenue trop mesquine »¹⁵ pour le lieu dans lequel elle se trouve. Comme nous l'avons dit, elle est déplacée sur l'autre rive, à la place des Alpes¹⁶.

11. Mémorial du Conseil municipal, 16 août 1861, p. 136-147

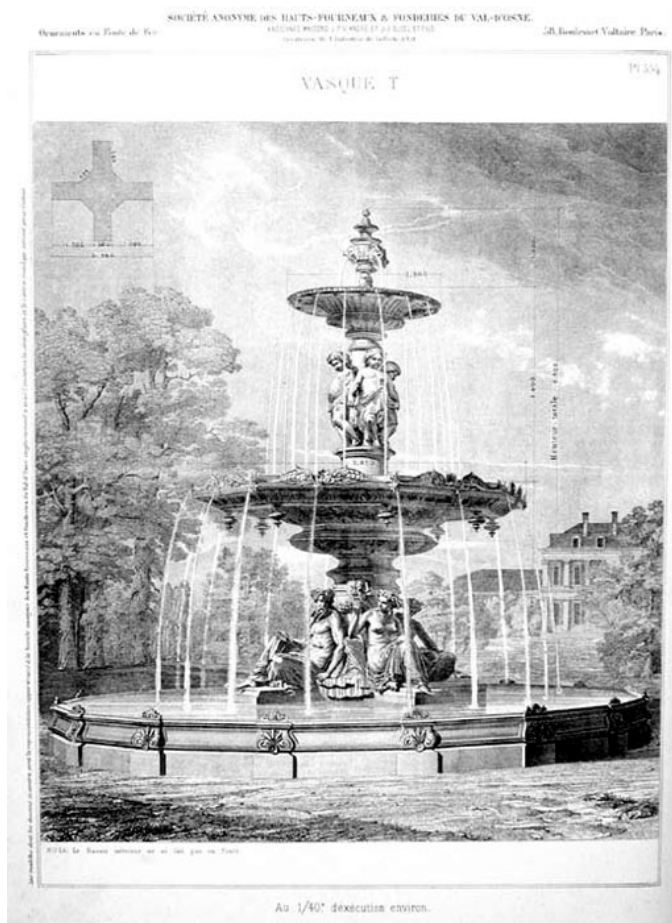
12. AVG, 03.PV.21, 30 mai 1862, p. 169

13. AVG, 03.PV.21, 25 nov. 1862, pp. 421-423

14. AVG, 03.PV.22, 18 août 1863, p. 274

15. Comptes-rendus de l'administration municipale pour l'année 1863, p. 16

16. AVG, 03.PV.22, 10 mars 1863, p. 80



5



6



7

Fig. 5. Le modèle choisi par la Ville en 1863, tel qu'il apparaît dans un catalogue de la maison Barbezat (Val d'Osne). On notera l'environnement boisé, comme au Jardin Anglais

Fig. 6. La fontaine de la place des Terreaux, à Lyon, visitée par les autorités genevoises avant qu'elles ne portent leur choix sur ce modèle

Fig. 7. La fontaine lyonnaise, prise d'un autre point de vue

1.4 La fontaine actuelle : choix du modèle et réalisation

Au début de l'année 1863, le Conseil administratif décide ainsi de pourvoir la Promenade du Lac d'une nouvelle fontaine monumentale. La maison Barbezat et Cie, de Paris, et une entreprise locale, Massip et Ofterdinger¹⁷, fournissent, par catalogue interposé, des modèles entre lesquels il s'agit d'opérer un choix. Le Conseil donne sa préférence à un modèle de la firme Barbezat et Cie, dont le coût est de 17.000 francs pris à la fonderie¹⁸ (fig. 5). Cependant, la firme concurrente, informée de ce choix, écrit au Conseil pour qu'il retarde l'adoption définitive d'un modèle de fontaine, et s'engageant à lui présenter incessamment de « nouveaux modèles plus convenables que celui que le Conseil a choisi ». En outre, Massip et Ofterdinger allèguent contre le modèle concurrent le fait qu'« il existe dans quelques villes de France, en particulier à Lyon où il est établi sur une place entourée de maisons, et que dans une promenade il ne ferait pas un aussi bon effet ». Les Conseillers administratifs sont perplexes : ils se déclarent prêts à examiner les nouveaux modèles que lui présenteront MM. Massip et Ofterdinger¹⁹, tandis que trois d'entre eux se rendent à Lyon pour examiner la fontaine ornant la place des Terreaux, devant l'Hôtel de Ville (fig. 6-7). Le rapport qu'ils en font est le suivant:

Des doutes s'étaient élevés sur la convenance de ce choix au point de vue de la localité où il s'agit de placer la fontaine. A Lyon, cette fontaine est entourée de bâtiments assez élevés, à Genève elle se trouvera au milieu d'un jardin. L'effet peut n'être pas aussi heureux dans un endroit que dans l'autre. Les membres du Conseil administratif qui ont vu la fontaine à Lyon estiment que dans la Promenade du Lac elle sera d'un très bon effet en la disposant convenablement et en l'établissant sur

17. MM. Ofterdinger, fabricants de fontes bronzées, obtiennent une récompense à l'Exposition agricole et horticole qui a lieu à Genève en octobre 1864 (*Journal de Genève*, 12 oct. 1864).

18. AVG, 03.PV.22, 24 févr. 1863, p. 65

19. AVG, 03.PV.22, 27 févr. 1863, p. 69

un bassin suffisamment étendu et pas trop élevé. Quelques modifications pourront y être apportées quant au jeu des eaux et par la suppression de quelques pièces de détail dont le goût peut être critiqué²⁰.

En définitive, le Conseil décide de s'en tenir à sa première idée ; il charge en outre M. Rochat, ingénieur municipal, de préparer le dessin et le devis du bassin principal²¹.

Ainsi, contrairement à l'élément central, le bassin de la fontaine est de fabrication locale. C'est le Conseiller administratif Vaucher Guédin qui propose de lui donner la forme d'un polygone régulier de 16 côtés²². La construction en est confiée à M. Santoux, un entrepreneur de la place, qui demande 7000 frs. pour le bassin et 7 frs. le mètre courant du canal accessoire²³.

Quant au reste, à savoir la fontaine proprement dite, elle est commandée à M. Marc André, représentant de la maison Barbezat et Cie à Genève²⁴, selon la convention suivante:

Entre M. Vaucher Guédin, membre délégué du Conseil administratif de la Ville de Genève, agissant pour et au nom du dit Conseil et MM. Barbezat et Cie, fabricants de fontes d'ornement, domiciliés en France, représentés par M. Marc André, domicilié à Genève, chez lequel ils élisent domicile pour les présentes et il a été convenu de ce qui suit : / MM. Barbezat et Cie, s'engagent à fournir à la Ville de Genève une fontaine semblable à celle qui existe sur la place des Terreaux à Lyon, sauf les dauphins de la vasque inférieure qui ont été supprimés, pour le prix de 17.000 frs., rendue posée et vernie imitant le bronze. Les MM. S'engagent aussi à faire établir tous les tuyaux nécessaires pour que cette fontaine puisse cheminer, et ce pour le prix de deux mille francs. / La fontaine devra être rendue posée à la Promenade du Lac et prête à fonctionner le trente juin prochain. / Dans le prix ci-dessus ne sont pas compris le bassin inférieur en roche, ni le travail en maçonnerie, qui devront être exécutés par la Ville et à ses frais. / Faute par MM. Barbezat et Cie d'avoir livré la fontaine comme il est dit ci-dessus, ils seront passibles de trente francs de dommages intérêts par chaque jour de retard, et cela sans qu'il soit besoin de mise en demeure, le seul fait de la non livraison à l'époque indiquée les constituant en retard. (...). Fait à Genève le 20 avril 1863. signé Marc André et Vaucher Guédin. / Feuillet : Le soussigné prend l'engagement de faire établir de niveau la petite vasque de la fontaine de la Promenade du Lac, à la première réquisition du Conseil administratif. Genève, le [?] octobre 1863. pp. Barbezat et Cie. Marc André²⁵.

En mai 1863, les décisions du Conseil administratif sont relayées par voie de presse. Le *Journal de Genève* annonce alors l'arrivée d'une « grande fontaine jaillissante, de proportions plus en harmonie avec l'étendue de la nouvelle promenade que ne l'avait été celle de la fontaine qui y figurait auparavant ». On signale également sa hauteur de « vingt-cinq pieds au moins », son matériau et son analogie avec celle qui décore la place des Terreaux, devant l'hôtel de ville de Lyon. Sont enfin mentionnés les ateliers de M. Barbezat et la livraison par M. Santoux du bassin en roche²⁶.

En juin 1863, la mise en place du bassin est engagée ; elle s'achèvera au mois de juillet. Quant aux parties en fonte, exemptées de droits de douanes grâce aux démarches menées par la Ville auprès des autorités fédérales, elles sont assemblées durant l'été. A la fin du mois d'août, la fontaine est mise en eau ; jusqu'au 15 octobre suivant, l'eau jaillira entre cinq heures et neuf heures du soir²⁷. Cela marque en quelque sorte l'achèvement de la promenade, dotée par ailleurs de nouvelles grilles, de 150 chaises en fer et de plusieurs candélabres (fig. 8-9).

20. AVG 03.PV.22, 17 mars 1863, p. 93

21. *Idem*

22. AVG, 03.PV.22, 20 mars 1863, p. 97

23. AVG, 03.PV.22, 10 avril 1863, p. 123

24. Annuaire 1862. Sous : Fontes d'ornements: André, Marc, représentant de MM. Barbezat et Cie, Chantepoulet 13

25. AVG, 03.AC.240, 20 avril 1863

26. *Journal de Genève*, 7 mai 1863

27. AVG, 21.PV.22, 25 août 1863, p. 282



8

Fig. 8. La Promenade du Lac à ses débuts, vers 1865. Grilles, fontaine, bancs, candélabres, végétation : les ingrédients du Jardin public de la seconde moitié du XIX^e s.

Fig. 9. *Idem*. Au centre, la fontaine, inscrite dans les formes sinueuses délimitant les îlots de verdure



9

1.5 Les fontes d'art françaises à Genève

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, Genève offre un terrain réceptif au mobilier urbain en fonte d'origine française. Si la fontaine du Jardin Anglais en est l'illustration la plus prestigieuse, le phénomène est perceptible dès le début des années 1840, suite aux campagnes promotionnelles lancées par les grands fabricants du nord de la France. Des firmes comme celles de Dietrich frères, directeurs d'usines à Reichshoffen près de Strasbourg, proposent « toute espèce de travaux en fonte de fer, notamment pour des ponts d'une grande ouverture »²⁸. Elles font ainsi la concurrence aux fonderies locales, comme celle de la Coulouvrenière, qui produisent plutôt des tuyaux en fonte, employés pour « petits regards et chantepleures » de fontaines²⁹. Parmi les fabricants qui tentent de pénétrer le marché genevois, il faut mentionner M. Muel, fondeur à Tusey près de Vaucouleurs (Meuse), lequel fait des offres pour l'exécution de statues, fontaines, candélabres etc.³⁰. Une des premières commandes en France est celle faite en 1844 à MM. Gandillot et Roy, de Besançon, pour l'emplète d'un cygne en fer destiné à la fontaine de Beauregard³¹. D'autres suivront, moins ornementales parfois : ainsi en va-t-il de six « pissoirs en fonte », « tels qu'il en existe à Lyon », commandés en 1853³².

Quelle qu'en soit la destination, le mobilier urbain français est désormais à la mode, au détriment de la production locale. Ainsi en 1853, les Conseillers administratifs réunis pour le choix d'une fontaine à placer au Bastion Bourgeois (actuel Parc des Bastions) estiment les modèles locaux peu satisfaisants et décident de faire appel au sculpteur français Eugène Louis Lequesne (1815-1887), membre de l'Institut, pour le prier de voir si dans les magasins parisiens, « il se trouverait un modèle de

28. AVG, 21.PV.1, 30 mai 1843, p. 48

29. AVG, 21.PV.1, 23 juillet 1843, p. 62

30. L'Administration le prie d'envoyer des dessins représentant les objets qu'il fabrique habituellement, mais on ne sait pas si les tractations aboutissent (AVG, 21.PV.1, 6 janv. 1844, p. 111).

31. AVG, 21.PV.1, 15 mars 1844, p. 127

32. AVG, 21.PV.5, 12 janv. 1853, p. 104

Fig. 10. La fontaine de la rue du Môle, acquise en 1858. Comme celle du Jardin Anglais, un modèle de la maison Barbezat

Fig. 11. La marque de la firme Barbezat et Cie, Val d'Osne, sur le piédestal de la fontaine du Jardin Anglais



10



11

bon goût »³³. C'est sur la base des dessins de modèles envoyés par le sculpteur que la Ville fait un choix pour une fontaine de la maison Ducel³⁴, dont le coût s'élève à 500 frs.³⁵. D'autres exemples témoignent du même goût, comme la commande d'une figure d'enfant embrassant un cygne (fig. 10), pour une fontaine installée en 1858 au chemin des Etrangers (actuelle rue du Môle)³⁶, ou encore de candélabres, notamment pour le Jardin Anglais, commandés à la maison Barbezat par l'intermédiaire de son représentant Marc André³⁷. Plus tard, l'achat de fontaines Wallace participera de cette même tendance à suivre les réalisations élaborées dans la Ville Lumière.

Si ces quelques exemples sont le fait d'initiatives publiques, la commande privée ne semble pas en reste, comme l'atteste par exemple une statue de Bacchus, des vases en fonte, des chaînes et des pommes de pin, acquis en 1858 et 1861 par Edmond Favre du maître de forges Ducel pour orner les terrasses de son domaine³⁸. A la célèbre maison Lacarrière, celle-là même qui se charge d'équiper le nouvel Opéra de Paris de lustres, candélabres et lampadaires, Favre achète également deux lanternes en fonte. Assurément, Favre n'est pas le seul amateur de ce genre d'objets, mais la documentation fait malheureusement défaut pour cerner un corpus exhaustif.

33. AVG, 03.PV.12, 9 août 1853, p. 439

34. AVG, 03.PV.12, 29 novembre 1853, p. 664 ; 7 décembre 1853, p. 681

35. AVG, 03.PV.12, 22 août 1853, p. 465 ; 29 août 1853, p. 482

36. AVG, 03.PV.17, 20 décembre 1858, p. 426. Cette fontaine, remise dans un dépôt de la Voirie à une date inconnue, a retrouvé son emplacement d'origine en 2005, dans un cadre, d'ailleurs, qui n'a plus grand-chose à voir avec son environnement primitif.

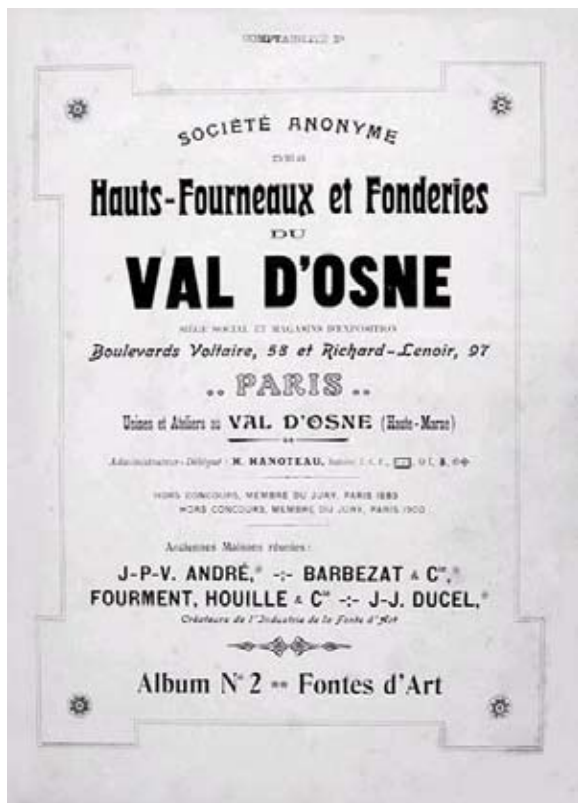
37. AVG, 03.PV.22, 14 avril 1863, p. 127 et AEG, Travaux A 80, 22 avril 1863, p. 143. Voir plus haut la convention entre la Ville de Genève et Marc André pour la fontaine du Jardin Anglais.

38. Informations tirées de l'étude de Christine Amster, *Parc de la Grange : ses clôtures et pavillons de pourtour : étude historique*, Genève, Conservation du patrimoine architectural, 2007

1.6 Une entreprise florissante : Barbezat et Cie, Paris

Comme nous l'avons déjà mentionné, la fontaine du Jardin Anglais est un produit de la firme Barbezat et Cie, fleuron de l'industrie métallurgique implantée de longue date en Champagne-Ardenne, plus particulièrement dans le département de la Haute-Marne (fig. 11). C'est en 1833 que son fondateur, l'ancien régisseur de forges Jean Pierre Victor André, installe un haut fourneau et une fonderie à l'emplacement d'un ancien prieuré, dans le village d'Osne-le-Val. Destinée à produire des objets d'art décoratif en fonte de fer, l'usine fournit quantité de balcons, appuis de croisées et autres fontes de bâtiments, avant de se diversifier avec des candélabres, des fontaines et des statues, généralement moulées d'après des antiques. Avant le milieu du siècle, le service commercial, basé à Paris, rayonne dans toute la France.

Après le décès de J.P.V. André, survenu en 1851, la direction est prise par un ancien collaborateur, Gustave Barbezat, qui donne à l'usine une impulsion nouvelle en faisant construire un second haut fourneau. La firme, qui porte désormais le nom de Barbezat



12

Fig. 12. Un catalogue du Val d'Osne, édité au tournant du XX^e siècle

Fig. 13. Le siège parisien des Hauts-fourneaux et fonderies du Val d'Osne, boulevard Voltaire



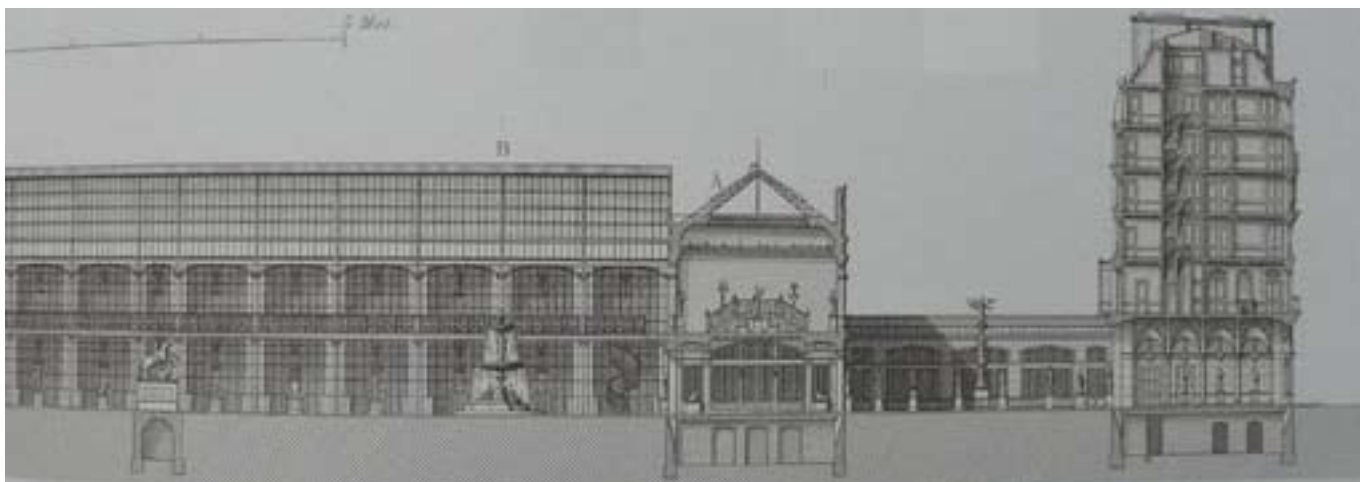
13

et Cie, remporte un certain nombre de médailles aux expositions universelles, à Londres en 1851 et 1862, à Paris en 1855 et 1867. A chaque occasion, Barbezat expose des fontaines qui font grande impression, notamment auprès des personnalités étrangères. C'est ainsi que l'Empereur du Brésil acquiert en 1862 un modèle imposant pour la ville de Rio, initiant ainsi une tendance francophile particulièrement portée sur les fontes d'art. Comme le souligne Eulalia Junqueira à propos du Brésil, « les pièces des fonderies du Val d'Osne devinrent donc à la fois des signes qui assuraient un prestige à ceux qui les possédaient et des marques de raffinement et de modernité »³⁹.

A la mort de Barbezat, l'usine est reprise par la société Fourment-Houillé en 1867. Elle est cédée en 1870, date de la chute de Napoléon III, et devient *Société anonyme des hauts-fourneaux et fonderies du Val d'Osne*. Le succès ne faiblit pas, comme en témoignent les catalogues toujours plus épais et leur diffusion toujours plus large (fig. 12). En 1900, les 700 planches du catalogue du Val d'Osne proposeront 40.000 objets : on y dénombre 650 statues dont 250 religieuses, 38 bustes, 156 modèles animaliers dont 58 têtes, 204 fontaines, 372 vases, d'innombrables candélabres, éléments et accessoires décoratifs⁴⁰. A Paris, les produits sont présentés dans un vaste bâtiment du boulevard Voltaire, qui comprend par ailleurs des magasins avec cour ouverte et un atelier de montage et ajustage (fig. 13). On relèvera avec intérêt que le modèle de la fontaine du Jardin Anglais était particulièrement mis en évidence, ce qui donne à penser qu'il s'agissait d'un spécimen prisé, ou dont l'entreprise s'enorgueillissait particulièrement (fig. 14-15).

39. Alif Trebor ; Eulalia Junqueira, *Fontes d'art à Rio de Janeiro: fontaines et statues françaises*, Paris: les éd. de l'amateur, 2000, p. 72

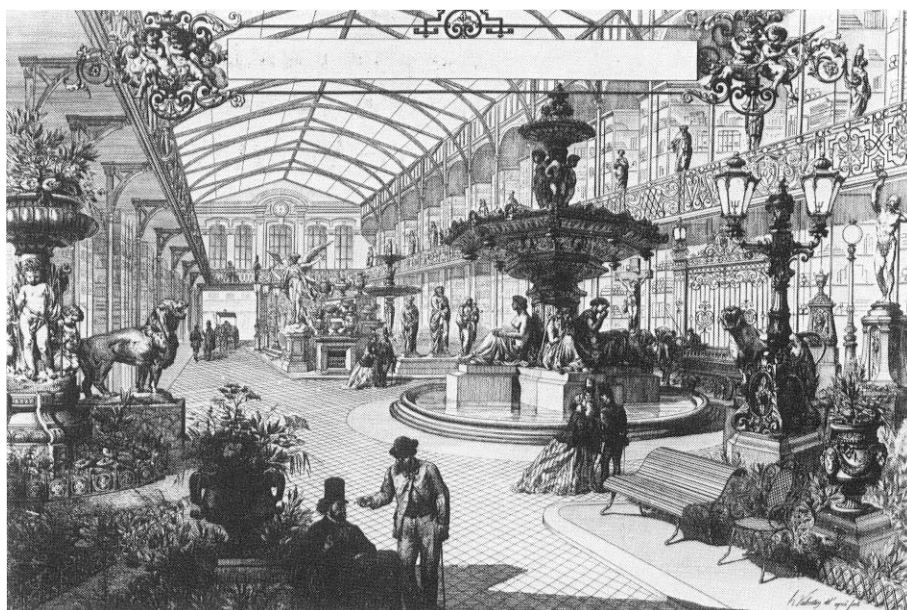
40. Elisabeth Robert Dehault, « Origine du développement et de l'expansion des grandes fonderies d'art françaises » In : *Fonte d'art française au Chili*, Santiago, 2005, p. 17



14

Fig. 14. Coupe sur l'immeuble du boulevard Voltaire. Au centre de la halle d'exposition, le modèle de la fontaine du Jardin Anglais

Fig. 15. Vue de la halle d'exposition des fonderies du Val d'Osne. Le modèle du Jardin Anglais figure en bonne place



15

En 1878, le Val d'Osne rachète la fonderie Ducel, augmentant ainsi son hégémonie dans le domaine. Cependant, malgré le renouvellement proposé avec les fontes Art Nouveau - en particulier les fameuses entrées de métro de Guimard - la plus prestigieuse fonderie d'art de France entame son déclin au début du XX^e siècle pour fermer finalement ses portes en 1986.

1.7 Le sculpteur Mathurin Moreau (1822-1912)

Auteur du modèle de la fontaine de Genève, comme le signale une planche du catalogue de la maison Barbezat et Cie, le sculpteur Mathurin Moreau est une célébrité au XIX^e siècle. Né à Dijon en 1822, il entre en 1841 à l'École des beaux-arts de Paris, où il remporte le deuxième grand Prix de Rome. Sa carrière est jalonnée de succès et d'honneurs : médailles aux Expositions universelles de 1867, 1878, 1889, Légion d'honneur en 1865. Moreau a un destin très lié à la fonderie du Val d'Osne, puisqu'il en devient administrateur quelques années après avoir reçu ses premières commandes. A lui seul, il crée pour la fonderie près de cent modèles conçus pour être reproduits en série, devançant ainsi largement les autres sculpteurs qui travaillent pour cette entreprise. Par ailleurs, Moreau travaille pour d'innombrables fondeurs, tout en s'orientant prioritairement vers la décoration monumentale (*Ville de Cologne* pour la Gare du Nord, 1863, cariatides pour l'Opéra, 1870, etc. (fig. 16)). Il fournit

Fig. 16. L'Océanie, une sculpture de Mathurin Moreau sur l'esplanade du Musée d'Orsay



16

des modèles à la Compagnie des bronzes de Bruxelles, et expose à l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie dans les années 1880. A sa mort en 1912, une avenue est baptisée à son nom dans le XIX^e arrondissement, dans lequel il exerça la fonction de maire.

1.8 Le modèle de la fontaine de Genève et ses exemplaires

Avec le modèle qui est à l'origine de la fontaine du Jardin Anglais, Mathurin Moreau réalise une commande pour la fonderie du Val d'Osne, dont on sait qu'elle débute en 1849. Il est également attesté que la fontaine est présentée par Barbezat à l'Exposition universelle de Paris en 1855⁴¹. Nous avons donc deux dates - 1849 et 1855 - entre lesquelles cet objet a été modelé, moulé et fondu.

Sa présence et son succès à l'Exposition universelle de Paris font de la fontaine un objet de convoitise auprès des collectivités locales françaises. C'est ainsi qu'en 1857, la ville de Bordeaux se porte acquéreur de deux exemplaires de ce monument, destinés à orner chacune des extrémités de l'esplanade de Tourny. Il en va de même des villes d'Angers (1855), Lyon (1858), Tours, Saint-Quentin, Hyères (1881), Troyes (1897)⁴². Mais la diffusion est loin de se limiter à la France : parmi les villes qui s'offrent le même objet, il faut citer Boston, Lisbonne, Buenos Aires (à double exemplaire, jumelées comme à Bordeaux), Salvador de Bahia (Brésil), Mendoza (Argentine), Valparaiso (Chili), Tacna (Pérou), Cordoba (Argentine) (fig. 17-22). Plus qu'ailleurs semble-t-il, l'Amérique du sud importe en masse les fontes françaises, et cet objet en particulier.

Comme on l'a vu pour la fontaine de Genève, le client pouvait exercer un choix sur le bassin ou les éléments secondaires à caractère ornemental. Si, à Genève les édiles rejetèrent certains éléments jugés de mauvais goût (voir la convention avec le concessionnaire), il semble qu'ailleurs l'on se soit également permis d'adapter le modèle aux exigences locales. De fait, la conception permettait cette liberté : seules les quatre statues principales étaient conçues spécialement pour ce modèle. Pour le reste, les éléments comme les *puttis*, dauphins et autres grenouilles appartiennent à des séries qui pouvaient être achetées séparément ou en compositions. A Troyes, par

41. Guy Chatel, « La fonderie d'art du Val d'Osne » In : *Fontes*, no 7, oct. 1992, pp. 8-12

42. Dominique Perchet, « La fontaine Argence à Troyes vient de fêter ses cent ans » *Fontes*, no 28, déc. 1997, non paginé



17



18



19



20



21



22



23

Fig. 17. Une des deux fontaines bordelaises, esplanade de Tourny

Fig. 18. La même à Hyères, surmontée d'un candélabre

Fig. 19. La même à Lisbonne, place du Rossio. Elle forme une paire avec un objet identique, disposé sur la même place

Fig. 20. La même à Valparaiso, au centre d'une promenade comme au Jardin Anglais

Fig. 21. La même à Tacna (Chili)

Fig. 22. La même à Boston, à l'extrémité d'une esplanade

Fig. 23. La même à Soulac, qui se trouvait primitivement à Bordeaux, esplanade de Tourny

Fig. 24. A Québec, projet d'installation d'une des deux fontaines bordelaises



24

exemple, les grenouilles sont remplacées par des sirènes tenant des brochets, tandis que des cygnes aux ailes déployées viennent agrémenter l'ensemble. Plus singulière, la fontaine de Hyères est couronnée d'une lanterne alimentée au gaz, ce qui constitue un cas particulier de fontaine-candélabre (fig. 18). Il s'agit en définitive d'œuvres modulables, où les permutations, substitutions, additions et suppression permettent d'individualiser l'objet, d'atténuer son caractère répétitif. A ce propos, l'historien de l'art François Loyer parle d'une architecture « en kit », très caractéristique du XIX^e siècle⁴³.

1.9 Les sœurs jumelles de la fontaine du Jardin Anglais : déplacement, disparition, réhabilitation

Si toutes ces fontaines ne sont pas identiques, elles n'en sont pas moins semblables, les éléments communs étant toujours le bassin, les deux vasques et les deux groupes de figures superposées. En réalité, la différence est surtout créée par le contexte, comme l'avaient bien senti les membres du Conseil administratif en voyage à Lyon : d'une place ordonnancée à une promenade ouverte, d'un parc brésilien à une allée française, le monument capte son environnement, qui en devient presque constitutif. C'est la raison pour laquelle les déplacements de ce type d'objet ont généralement été ressentis comme une perte irréversible : ce n'est pas tant la disparition de l'objet que l'on se met à regretter, c'est le manque de cet objet-ci dans cet environnement-là.

Pourtant ces fontaines, conçues non pas en fonction d'un lieu précis mais pour une infinité d'emplacements, exportables et démontables de surcroît, semblent bien, sinon destinées au voyage, du moins pouvoir le supporter. Parmi les cas, nombreux, de déplacement, citons celui des deux fontaines de Tourny, à Bordeaux. Inaugurées en 1858, elles fonctionnent jusqu'aux années 1960, date de leur entreposage dans les locaux des Ateliers de la Ville, avant d'être séparées, l'une étant rachetée par la ville de Soulac-sur-Mer (fig. 23), où elle orne la place Clémenceau au milieu des pins et des villas de vacances, l'autre acquise par un particulier pour orner la cour d'un domaine privé. C'est cette dernière, qui gisait finalement en pièces détachées, que le président de la maison Simons racheta en octobre 2004 pour la donner à la Ville de Québec - jumelée à Bordeaux - , en vue de son 400^e anniversaire (fig. 24)⁴⁴. Pour être étonnante, l'histoire de cette fontaine n'en est pas moins emblématique d'une tendance générale à la dépréciation du mobilier urbain du XIX^e siècle dans les années 1960, de sa dislocation et de sa récente redécouverte, souvent accompagnée de réhabilitation, voire de classement⁴⁵. Il reste que de très nombreuses fontaines de ce type ont définitivement disparu.

43. François Loyer, *Le siècle de l'industrie*, Paris, 1983, p. 157

44. La fontaine devait être installée en 2006 pour être fonctionnelle en 2008, au centre d'un carrefour et face à l'Hôtel du Parlement.

45. A Rio de Janeiro, 146 fontes d'art françaises provenant du Val d'Osne ont été classées monuments historiques en 2000 (Elisabeth Robert-Dehault « Origine du développement et de l'expansion des grandes fonderies d'art françaises » In : *Fonte d'art française au Chili*, Santiago, 2005, p. 23)

Fig. 25. La fontaine du Jardin Anglais, vue générale

Fig. 26. *Idem*, avec le lac à l'arrière plan

Fig. 27. Vue de la grande vasque, avec ses motifs végétaux et ses figures en bas-relief

Fig. 28. Vue de la petite vasque et du motif sommital, d'où sortent les premiers jets



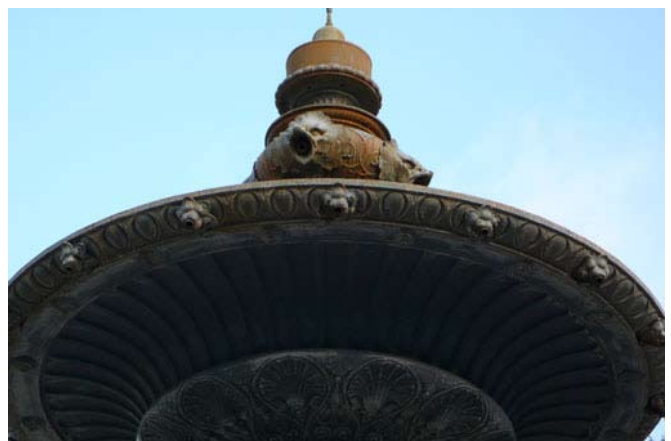
25



26



27



28

Fig. 29. La fontaine en activité : une chorégraphie aquatique

Fig. 30. Une des deux fontaines de la place de la Concorde à Paris, source d'inspiration pour celle du Jardin Anglais



29



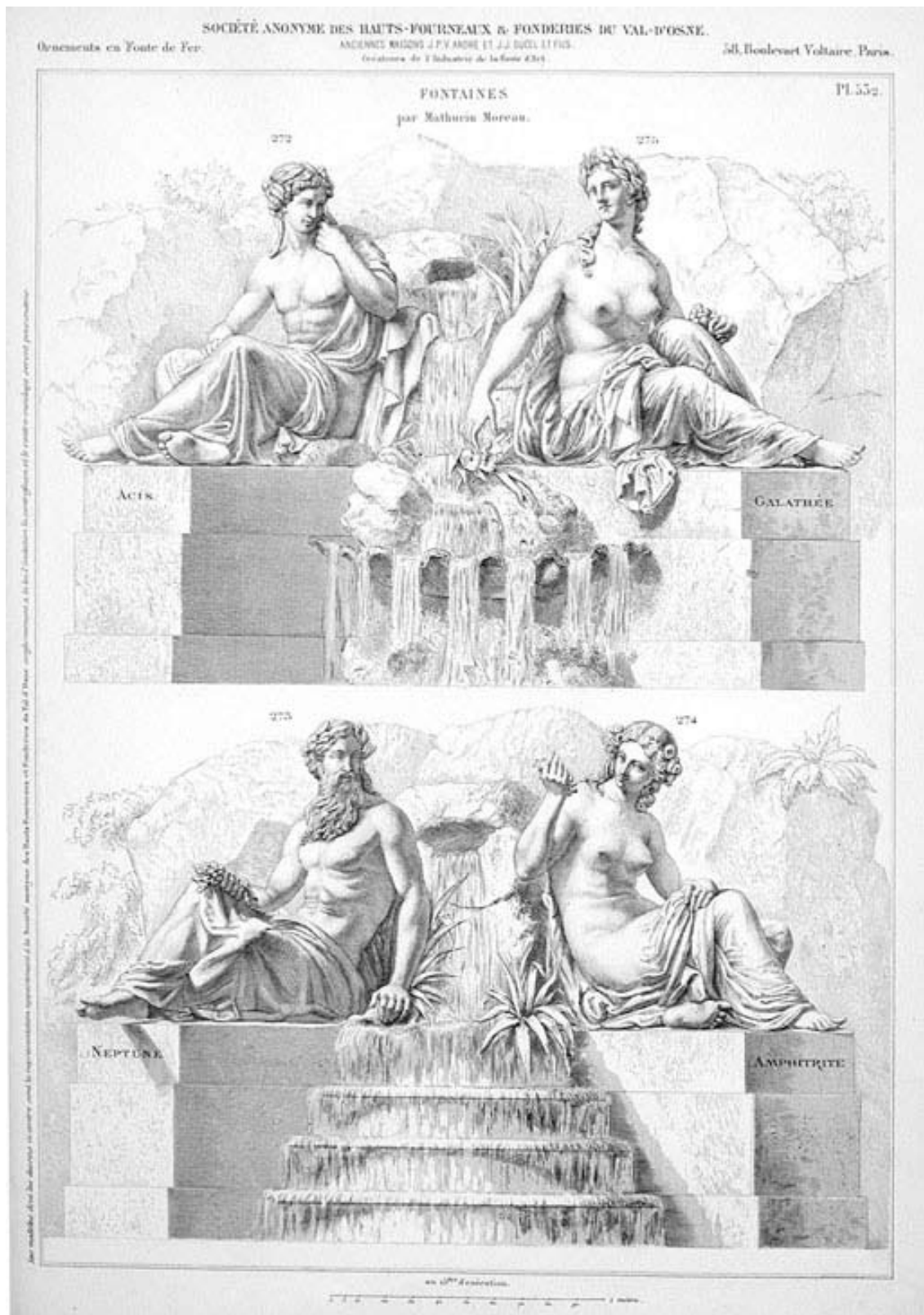
30

2. La fontaine du Jardin Anglais : forme, sens, usages

2.1 Description et iconographie

La fontaine du Jardin Anglais est formée d'un assemblage de sculptures en fonte, disposé au centre d'un vaste bassin en roche blanche (fig. 25-26). L'ensemble fait 6,50 m. de hauteur et le bassin 11,40 m. de diamètre. La partie en fonte, dont le poids est estimé à 18 tonnes⁴⁶, se compose de quatre figures assises - deux hommes et deux femmes -, posées sur un socle en pierre cruciforme, au-dessus desquelles s'élèvent deux vasques superposées, de taille dégressive. Entre la première et la seconde vasque, quatre putti forment un deuxième groupe sculpté, tandis qu'au sommet une sorte d'urne couronne le tout (fig. 27-28). Un objectif essentiel de ce dispositif est de contraindre l'eau à suivre d'élégantes trajectoires : jets tombants de l'urne à la première, puis seconde vasque avant d'atteindre le bassin ; eau crachée par des gueules de monstres situées entre les figures assises ; enfin double cercle de jets ascendants, à l'intérieur du bassin en pierre d'abord, et de ce dernier jusqu'à la plus grande vasque ensuite (fig. 29). Ainsi, dans la grande tradition des fontaines versaillaises ou italiennes, celle du Jardin Anglais est avant tout un jeu d'eau. Participant de ce même courant, les fontaines jumelles de la place de la Concorde, dessinées par Jaques Ignace Hittorff et inaugurées en 1840, ont très certainement inspiré Mathurin Moreau (fig. 30).

46. Jobin, « La fontaine à jets d'eau », *Construire*, 5 mai 1976



31

Fig. 31. Les figures principales de la fontaine du Jardin Anglais, catalogue du Val d'Osne. Certains motifs - tel le fonds rocheux - ne figureront pas à Genève, tandis que des attributs seront ajoutés aux quatre personnages

Fig. 32. La nymphe Galathée, fille de Nérée

Fig. 33. Le berger Acis, amant de Galathée

Fig. 34. Poséïdon (Neptune), Dieu de la mer

Fig. 35. La néréïde Amphitrite



32



33



34



35

De la fontaine du Jardin Anglais, la première interprétation iconographique que nous connaissions est celle fournie par Edmond Barde, qui suggère de l'appeler Fontaine des Quatre-Saisons⁴⁷, une dénomination que Jean-Claude Mayor reprendra dans ses articles de la *Tribune de Genève*. Or, un examen rapide des figures, et surtout des attributs qui les accompagnent, permet d'exclure cette interprétation : que viendraient faire ces cordages, ancrs et coquillages dans une allégorie des saisons ? Pourquoi l'hiver serait-il ici dévêtu, alors qu'il est traditionnellement couvert ? Ces questions doivent être rapidement écartées : comme le suggèrent les objets qui qualifient les figures, l'allégorie est à chercher du côté des divinités fluviales et/ou maritimes, ce qui correspond d'ailleurs à une tradition bien établie en matière de décor de fontaines - celles de la place de la Concorde étant à cet égard particulièrement représentatives. Il n'empêche qu'à partir des seuls attributs, l'identité des personnages est bien difficile à établir. De fait, seule une planche publiée dans un catalogue de vente nous renseigne précisément sur les figures mythologiques représentées par Mathurin Moreau : Amphitrite, Galathée, Acis et Neptune (fig. 31). Les deux premières sont des

47. Edmond Barde, *Parcs et jardins publics de Genève*, Genève, 1928, p. 50 ; AEG, Papiers Barde Ms hist. 319/9



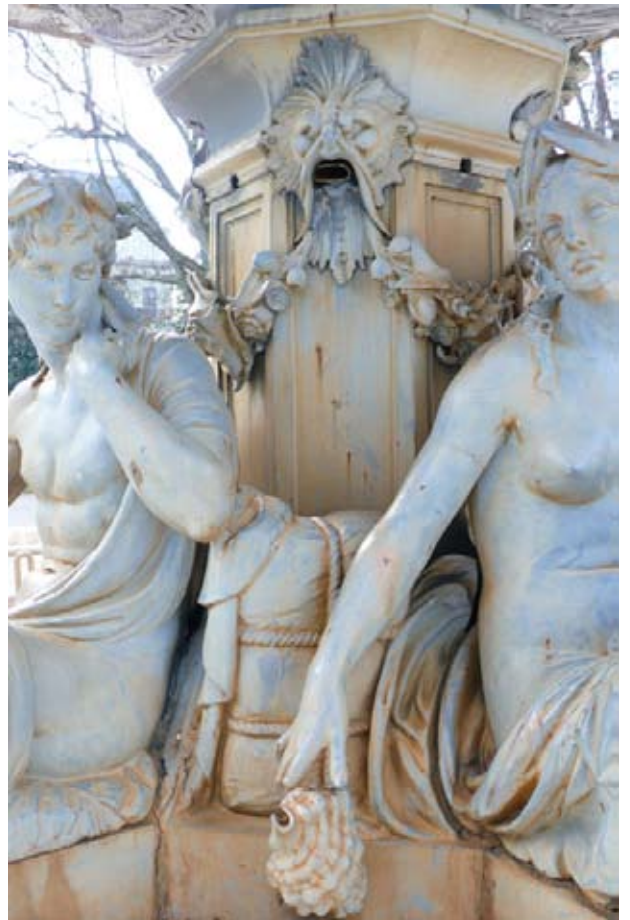
36



37



38



39

Fig. 36. Cordages et harpon, entre Neptune et Galathée

Fig. 37. Cordage et bite d'amarrage, entre Neptune et Amphitrite

Fig. 38. Rame et gouvernail, entre Acis et Amphitrite

Fig. 39. Paquet de marchandises, entre Acis et Galathée

Fig. 40. La marine (avec gouvernail, à gauche) et la pêche (nénuphars et filet de pêche, à droite)

Fig. 41. L'agriculture (gerbe de blé à gauche) et la marine (gouvernail, droite)

Néréides, c'est-à-dire filles de Nérée, dieu bienveillant pour les marins : Amphitrite est l'épouse de Poséïdon (Neptune) et reine de la mer ; Galathée est l'amante du berger Acis (fig. 32-35). Dans le groupe de Moreau, les relations se donnent à voir par le jeu des regards et des gestes, qui distinguent clairement deux paires de protagonistes (Acis et Galathée / Amphitrite et Neptune). Quant au style, on se limitera à souligner la référence à la statuaire gréco-romaine, sans entrer dans le détail des réalisations dont s'est inspiré le sculpteur français. Sans surprise, le sujet mythologique rejoint la manière qui lui est historiquement liée.

L'identification étant faite, rien n'est encore dit sur les raisons qui ont décidé artiste et commanditaire à choisir ces personnages. Sont-ils porteurs d'une signification particulière, en dehors du lien évident qu'ils entretiennent avec l'eau ? Sur cette question, on se gardera de toute surinterprétation. Il apparaît en effet symptomatique que les documents se rapportant à l'achat de la fontaine ne donnent aucune indication sur le thème iconographique de cette dernière. On ne parle alors que de « fontaine monumentale », ce qui donne bien la mesure de ce qu'on attend d'elle : avant de présenter telle ou telle figure, la fontaine doit surtout avoir un caractère ambitieux, manifester de la grandeur. Dès lors, les personnages peuvent prendre des identités diverses, pourvu qu'ils se rapportent à une Antiquité qui fait encore largement autorité⁴⁸. Ainsi, à l'instar de la peinture académique qui lui est contemporaine - où le sujet antique est souvent prétexte à la mise en scène de figures, souvent dénudées - Amphitrite, Neptune, Acis et Galathée renvoient ici moins aux héros antiques qu'à une ambition plastique, à une scénographie.

Il reste qu'à Genève, les personnages ont été « augmentés » d'objets divers, ce qui oriente insensiblement la lecture du côté du symbole (fig. 36-39). Sans se démarquer de l'univers aquatique des Néréïdes, des attributs tels qu'une ancre, un gouvernail, des cordages, une bite d'amarrage, un harpon, une rame, des coquillages et un paquet de marchandises, renvoient à des activités très concrètes, liées essentiellement à la navigation et au commerce maritime.



48. Emmanuel Schwartz, *Les sculptures de l'école des beaux-arts de Paris : histoire, doctrines, catalogue*, Paris, 2003 (en particulier le chapitre « La religion de l'Antique », pp. 37-55)

Fig. 42. La pêche (nénuphars et filet de pêche, à gauche) et putti non identifié (à droite)

Fig. 43. Putti non identifié (à gauche) et l'agriculture (gerbe de blé, à droite)



42



43

Comme nous l'avons dit, la première vasque est occupée par quatre figures enfantines se tenant par la main, dont le sens pose lui aussi problème (fig. 40-43). En effet, si la présence d'une gerbe de blé et d'un gouvernail permet d'identifier les allégories de l'agriculture et de la marine, les deux autres *puttis* devraient, selon toute logique, symboliser l'industrie et le commerce⁴⁹. Or, l'une d'entre elles est couverte d'un filet de pêcheur, tout en étant coiffée et ceinturée de nénuphars : c'est vraisemblablement à la pêche qu'elle fait référence. Quant à la dernière des quatre, l'impossibilité d'identifier les attributs laisse ouverte la question de son identité. Quoiqu'il en soit, l'iconographie de la fontaine, prise globalement, se rattache davantage aux conquêtes et aux progrès de l'activité humaine qu'aux tribulations antiques des enfants de Nérée. En cela, elle est très caractéristique du XIX^e siècle.

2.2 Aménagements, entretien, réparations

a) Abords immédiats

Durant les trente premières années de son existence, la fontaine voit son environnement se modifier à mesure que croît la végétation. Si les premières photographies montrent un site peu arborisé, caractérisé principalement par le contour sinueux des allées sablées, le cycle de croissance de la nature plonge progressivement la fontaine dans un écrin végétal, auquel participent les frondaisons des arbres environnants (fig. 44-45). Le caractère urbain du site est cependant rappelé par la présence de réverbères, d'origine parisienne eux-aussi⁵⁰, tandis que des bustes - ceux d'Alexandre Calame et de François Diday - sont installés à proximité⁵¹ (fig. 46).

En vue de l'Exposition nationale de 1896, l'architecte-paysagiste Jules Allemand s'attache à recomposer le Jardin Anglais, en changeant la disposition et le style des plantations sans toucher aux grands arbres, et en transformant les kiosques et les pavillons existants, considérés comme peu adaptés aux exigences du nouveau site⁵². Le bâtiment de « La Potinière » marquera l'une des extrémités de l'axe principal du parc désigné par la fontaine et le kiosque à musique.

49. Parmi les sculptures publiées dans l'album du Val d'Osne de 1903 figurent plusieurs ensembles de quatre figures de Mathurin Moreau, dont le Commerce, l'Industrie, la Marine et l'Agriculture. C'est de cet ensemble que les *putti* du Jardin Anglais se rapprochent le plus. (Catherine Chevillot, « Sculpture et fonte de fer » In : *La métallurgie de la Haute Marne du Moyen Âge au XX^e s.*, Châlons-sur-Marne, 1997, p. 221)

50. Visibles sur les photographies anciennes, ces réverbères ont été remplacés à une date inconnue.

51. En 1885, le buste de Diday est placé près de la fontaine, faisait ainsi pendant à celui de Calame installé en 1879-1880 (*Compte-rendu de l'Administration municipale pour l'année 1885*, p. 160).

52. Anastazja Winiger, *La Potinière : étude historique*, Conservation du patrimoine architectural, 1995; *Mémorial du Conseil municipal, 1894-1895*, p. 115-116

Fig. 44. La fontaine du Jardin Anglais dans son contexte végétal, photo prise de l'Hôtel Métropole vers le milieu du XX^e siècle



44

Fig. 45. La fontaine au début du XX^e siècle : arbres, plates-bandes, candélabres, bustes sculptés font partie de son environnement



45



46



47



48

À l'origine une plate-bande ceinturait le bassin, empêchant au public d'accéder au plan d'eau (fig. 47). Ce dispositif perdit jusqu'aux années 1970⁵³, avant d'être remplacé par une bordure engazonnée. En 1985, le chef du Service d'architecture propose de remplacer celle-ci par un dallage, en soutenant qu'« il n'est pas possible, voire même à notre avis pas souhaitable, d'empêcher le public de s'approcher de cette belle fontaine »⁵⁴. Les travaux entrepris suite à cette proposition aboutissent à la situation actuelle, à savoir un pavement tricolore à figures géométriques (fig. 48).

b) Le réseau d'eau

La fontaine du Jardin Anglais vaut d'abord comme ornement, ou comme monument : c'est dire qu'elle n'est pas conçue - du moins prioritairement - pour étancher la soif des promeneurs. Dans ce sens, elle marque un véritable tournant, qui voit la fonction première des fontaines - son statut d'équipement - s'effacer au profit de la dimension esthétique. En vérité, la première fontaine de la Promenade du Lac (celle de 1857) n'était déjà plus nourricière ; c'est pour pallier ce manque que l'on installa une borne fontaine installée à proximité⁵⁵. Ainsi, l'une qualifiait l'espace qui l'entourait, l'autre se limitait à distribuer l'eau. Avec l'avènement de la nouvelle fontaine, en 1863, la borne fontaine, semble-t-il, disparaît, et avec elle toute possibilité de boire à cet endroit. D'ailleurs, le rythme de la mise en exploitation de la fontaine traduit bien les ambitions esthétiques qui lui sont attachées, au détriment de la fonction désaltérante. Certes, la mise en eau correspond aux mois chauds, mais surtout à ceux où les touristes affluent : pas d'eau sans le spectacle provoqué par le déploiement des jets, destiné au plaisir des yeux et, dans une moindre mesure, de l'ouïe.

53. « Une guirlande de fleurs et de plantes grasses ceinture cette fontaine, que les touristes de passage ne manquent pas de photographier », lit-on dans le n° de *Construire* du 4 oct. 1972.

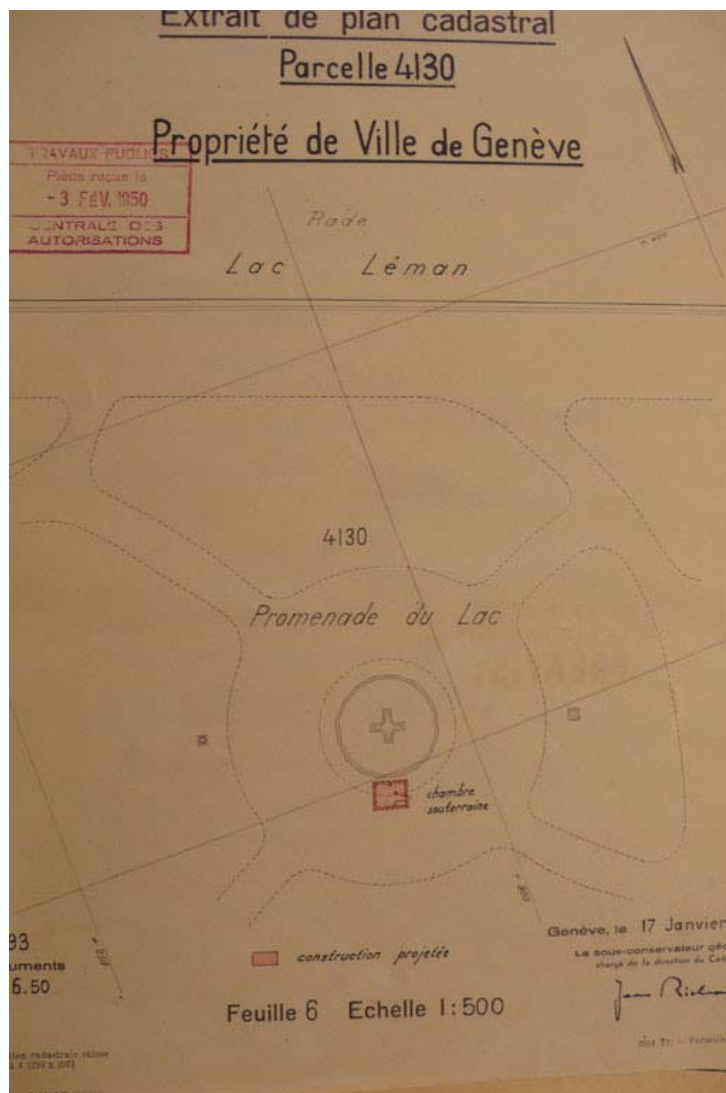
54. Note de Michel Ruffieux à M. Claude Ketterer, 14 oct. 1985 (Service immobilier municipal, dossier 1227 II).

55. AVG, 03.PV.16, 10 août 1858, p. 316

Fig. 47. La couronne végétale autour de la fontaine, vers 1900

Fig. 48. Le pavement des années 1980, permettant l'accès au bassin plus d'un siècle après l'installation de la fontaine

Fig. 49. Situation de la chambre souterraine, destinée à la mise en circuit fermé de l'eau de la fontaine



49

Pourtant, l'eau qui jaillissait des vasques a été pendant longtemps raccordée au réseau d'eau potable, et donc potentiellement consommable. La fontaine était alimentée directement par une conduite maîtresse de 25 cm de diamètre du réseau de basse pression, selon un débit d'environ 30 litres par seconde. Après avoir passé des tuyauteries dans les vasques, l'eau s'écoulait au lac par un égout⁵⁶. Cependant, au milieu du XX^e siècle, la fontaine est rendue indépendante du réseau d'eau potable, marquant la fin d'une ère où cette dernière pouvait, si nécessaire, être consommée. C'est en 1949 que le Service des eaux fait la proposition au Conseil administratif ; le devis estimatif, s'élevant à 25.000 frs., prévoit une station de pompage indépendante, composée d'une chambre souterraine et d'un groupe de pompage (fig. 49)⁵⁷. Selon une notice explicative accompagnant le projet, l'eau des jets, récoltée par le bassin, est aspirée par la pompe et refoulée ensuite dans les différents circuits de la fontaine. Le premier remplissage du bassin, au début de chaque période d'utilisation, se fait au moyen de la prise d'eau d'existante en manœuvrant une vanne disposée à cet effet ; ce remplissage terminé, la fontaine est pratiquement isolée du réseau de distribution. Un petit tuyau est destiné à compenser les pertes d'eau causées par l'évaporation, le rejaillissement et les fuites, afin de maintenir un niveau constant dans le bassin.

56. Informations contenues dans la Lettre du Service des eaux des Services industriels au Président du Conseil administratif, 4 juillet 1949 (Service immobilier municipal, dossier 1227/II)

57. Un dossier de plans est conservé au Service des opérations foncières, 1950/23751

Fig. 50. Eclairage nocturne de la fontaine, sans doute au début du XX^e siècle

Fig. 51. Carte postale avec éclairage nocturne, date inconnue

Fig. 52. Carte postale avec éclairage nocturne, date inconnue



50



51



52

c) Eclairage

Il semble que ce soit dès la fin du XIX^e siècle que la fontaine ait bénéficié d'un éclairage électrique mettant en valeur les jets d'eau (fig. 50-52). On peut en effet imaginer que dans le crédit de 2500 frs. voté en 1895 « pour la marche des fontaines lumineuses pendant la belle saison », celle du Jardin Anglais ait été concernée par cette mesure⁵⁸. Si c'est bien le cas, l'illumination s'est effectuée, la première année, durant 96 soirées pendant les mois de juin à septembre.

Si des changements sont perceptibles à travers les différentes cartes postales qui montrent la fontaine de nuit, les mentions de travaux liés à l'éclairage sont rares. On sait seulement qu'en 1950, le dispositif électrique est hors service, « car les projecteurs sont à changer ainsi que l'installation immergée munie de prises étanches »⁵⁹. Les travaux seront effectués en corollaire à la construction d'une station de pompage indépendante. Par ailleurs, lors de travaux menés en 1976 (voir chapitre suivant), les Services industriels profitent de la restauration complète pour améliorer l'éclairage du bassin et des vasques superposées⁶⁰.

d) Travaux d'entretien

N'étant ni gélive, ni perméable à l'eau, la fonte résiste aux intempéries, pour autant qu'elle soit entretenue par une repeinture régulière. Au Jardin Anglais, la fontaine, recouverte à l'origine d'un vernis imitant le bronze, est repeinte à neuf en 1874⁶¹, une opération qui est réitérée six ans plus tard⁶². Ces mentions donnent la mesure du rythme auquel se conforment, dans un premier temps du moins, les responsables de l'entretien des fontaines. Si les travaux de ce type n'ont pu malheureusement être documentés pour les périodes suivantes, on peut estimer plausible le rythme d'une couche de peinture par décennie⁶³.

Quoi qu'il en soit, cet entretien ne parvient pas à empêcher la fontaine de se dégrader. En 1951, à l'occasion de la mise en réseau autonome de l'eau de la fontaine, le Service des eaux avertit que « le monument central de fonte présente des dégradations susceptibles de s'aggraver dans un laps de temps relativement court ». Une campagne de travaux, initiée en 1963 seulement, comprend le nettoyage à fond au jet de sable, une métallisation au zinc et une peinture bronze⁶⁴. Quant aux réfections à effectuer « sur cette fontaine qui est très attaquée », elles sont mises en attente, si l'on en croit le devis accepté par la Ville.

Cependant, en 1974, les problèmes paraissent suffisamment graves pour que l'on envisage de prendre des mesures de réfection. Après avoir « rencontré des difficultés dans l'étude du démontage de cette fontaine (...), sur les possibilités de séparation des différents éléments constituant les colonnes et les vasques de l'élément central », les travaux sont confiés à une entreprise spécialisée. Entre l'automne 1975 et le printemps 1976, les journaux signalent le déplacement des éléments de fonte dans les locaux de la voirie, le nettoyage des figures au jet de sable, la réfection de la tuyauterie et la reconstruction totale du bassin⁶⁵. Première de ce type depuis l'installation en 1863, l'opération est un tour de force : non seulement au démontage - les grosses pièces de six cent à huit cent kilos nécessitant un camion-grue - mais également en atelier : « pour qui a vu toutes ces pièces de fonte rongées, faussées, parfois brisées, étalées dans le dépôt de la voirie, il est facile de comprendre que la remise en état fut presque une aventure »⁶⁶. En juillet 1976, la fontaine est remise en exploitation.

À l'heure actuelle, la fontaine présente à nouveau des signes de dégradation. Comme on peut aisément s'en rendre compte, ce sont les parties soumises à l'action des jets d'eau ascendants qui souffrent le plus d'un phénomène de corrosion. La différence chromatique est en effet notable entre les parties préservées de l'eau - qui ont conservé la couleur de la dernière couche de peinture - et celles abîmées par l'eau, qui ont pris une teinte jaune-orange. Il paraît donc nécessaire d'entreprendre rapidement des travaux de restauration et, ceux-ci une fois achevés, de régler la puissance des jets de sorte à ce que la fonte en subisse moins les effets.

58. *Comptes-rendus de l'administration municipale pour l'année 1895*, p. 132

59. Lettre du Service des eaux des Services industriels au président du Conseil administratif, 4 juillet 1949 (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

60. Jobin, « La fontaine à jets d'eau », *Construire*, 5 mai 1976

61. *L'indicateur*, no 139, 27 juin-3 juillet 1874

62. AVG, 03.PV.39, 12 mars 1880, p. 197

63. Ne s'agissant pas de travaux d'importance, leur trace est aléatoire dans les archives. La série des *Comptes-rendus de l'administration municipale* n'en fait en tout cas pas état pour la période consultée, qui va de 1880 à 1905.

64. Travaux menés par l'entreprise Finitions S.A., ancienne S.A. de sablage et métallisation, sise à la rue de la Filature no 2, à Carouge.

65. Jean-Claude Mayor, article non daté, sans doute de la *Tribune de Genève*, conservé dans le dossier du Service immobilier municipal, 1227/II. Aussi : Jobin, « La fontaine à jets d'eau », *Construire*, 5 mai 1976

66. *Tribune de Genève*, 7 juillet 1976

Conclusion

Le but de cette étude était de faire le tour d'une fontaine : la placer dans son contexte historique ; l'interroger ensuite comme œuvre au statut ambigu, où l'art s'accommode de la reproduction technique ; rectifier enfin les erreurs qui courent sur elle. L'enquête en archives a révélé une politique municipale attentive aux réalisations contemporaines les plus en vue en matière d'aménagement urbain : Paris, ses expositions universelles, son mobilier urbain, les espaces publics conçus par le préfet Haussmann et l'ingénieur Alphand, focalisent les regards des Genevois. En cela, ceux-ci ne font pas exception : toutes les villes, grandes ou petites, subissent la même attraction. L'heure est à l'imitation du modèle, et dans ce contexte d'hégémonie française où la demande, toujours plus forte, émane de collectivités toujours plus lointaines, la production des fontes d'art à l'échelle mondiale a valeur d'emblème. Ainsi, l'exemplaire genevois s'inscrit dans un système de « globalisation » des échanges commerciaux qui, s'il n'atteint pas le degré que nous lui connaissons aujourd'hui, est néanmoins sans commune mesure avec ce qui existait auparavant.

Est-ce à dire que cette fontaine n'est qu'une démonstration de cosmopolitisme ? Qu'un bibelot monumental acheté sur catalogue ? Qu'un corps étranger parachuté dans un jardin - lui-même *anglais* - par des édiles aussi informés que conformistes ? Certainement pas, car tout autant que de l'imitation, le choix de cet objet a procédé de la distinction. En effet, l'étude a montré d'une part les différences qui pouvaient exister entre la fontaine genevoise et ses sœurs jumelles disséminées de par le monde. Mais plus important est le contexte : contrairement à ses congénères, généralement implantés dans des lieux urbains tels que places, squares ou avenues, l'exemplaire genevois tire sa singularité de la nature - certes très composée - qui l'environne. La fonte s'est en quelque sorte acclimatée, fondue dans le paysage, jusqu'à devenir intrinsèquement liée à celui-ci. Sa préservation s'impose en conséquence, sous peine de rompre l'équilibre auquel l'art, l'industrie, le temps et la nature sont progressivement parvenus.

Bibliographie

Arte de fundicion francesa in Chile : fonte d'art française au Chili, Santiago : Municipalidad de Santiago, 2005

Barbezat et Cie, maîtres de forges, [Ornements en fonte de fer], Paris, lith. G. Schlatter, 1849-1865, 367 pl

Barde, Edmond, *Parcs et jardins publics de Genève*, Genève, A. Jullien, 1928

Boudon, Françoise, « Visconti et le décor urbain: les fontaines parisiennes » In: *Louis Visconti*, Paris, 1991, pp. 78-95

Broillet, Philippe (dir.), *La Genève sur l'eau*, Genève, 2001 (Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, vol. 1)

Brulhart, Armand, *Fontaines de Genève*, Genève, 1996

Chaslin, François, « Les fontes ornées, une architecture sur catalogue » In: *Architecture et industrie, passé et avenir d'un mariage de raison*, Paris, CCI/Centre Georges Pompidou, 1983

Chatel, Guy, « La fonderie d'art du Val d'Osne » In : *Fontes*, no 7, oct. 1992, pp. 8-12

Chevillot, Catherine, « Sculpture et fonte de fer » In : Gilles Alvès, Louis André, et al., *La métallurgie de la Haute-Marne, du Moyen Âge au XX^e siècle*, Châlons-sur-Marne, 1997 (Cahiers du patrimoine, no 48)

Devaux, Yves, *L'univers des bronzes et des fontes ornementales : chefs-d'oeuvre et curiosités 1850-1920*, Paris : Pygmalion, 1978

Fevre, H., « Dépôt des forges et fonderies du Val-d'Osne, Blvd Voltaire no 58 à Paris » In : *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, vol. 30, 1873, col. 151-154 ; 194-199, pl. 36-41

Isnard, Isabelle, « La fonte d'art en Haute-Marne : une recherche en cours » In : Gilles Alvès, Louis André, et al., *La métallurgie de la Haute-Marne, du Moyen Âge au XX^e siècle*, Châlons-sur-Marne, 1997 (Cahiers du patrimoine, no 48)

Jacquat-Morisod, Anne, *Genève... ses places et fontaines*, Nyon, Cabédita, 2004

La sculpture française au XIX^e siècle, Grand Palais, avril - juillet 1986, Paris, RMN, 1986

Lamoitié, B. « 1830-1840. L'essor des fontaines monumentales » In: *Paris et ses fontaines, de la Renaissance à nos jours*, Paris, 1995

Loyer, François, *Le siècle de l'industrie*, Paris, Skira, 1983

Magasin d'ornements en fonte de fer. Vve J.P.V. André, maître de forges, rue Neuve Menilmontant no 10 et 14, à Paris, Usines au Val d'Osne (Haute-Marne), S.l., s.d.

Nourry, Louis-Michel, *Les jardins publics en province : espace et politique au XIX^e siècle*, Rennes, 1997

Perchet, Dominique « La fontaine Argence à Troyes vient de fêter ses cent ans » In : *Fontes*, no 28, déc. 1997, pp. 17-20

Perchet, Dominique, « Angers, ville d'art et de fonte » In : *Fontes*, no 53, avril 2004, pp. 4-9

Renard, Jean-Claude, *L'âge de la fonte. Un art, une industrie, 1800-1914*, suivi d'un dictionnaire des artistes, Paris, Ed. de l'amateur, 1985

Robert Dehault, Elisabeth, « Origine du développement et de l'expansion des grandes fonderies d'art françaises » In : *Arte de fundicon francesa in Chile = Fonte d'art française au Chili*, Santiago, 2005

Robert Dehault, Elisabeth, *Fontes d'art. Fontaines et statues françaises à Rio de Janeiro*, Paris, Ed. de l'amateur, 2000

Sculpture monumentale (Monuments historiques no 138, avril-mai 1985)

Trebor, Alif; Bulhoes, Antonio; Junqueira, Eulalia, *Fontes d'art: fontaines et statues françaises à Rio de Janeiro*, Paris, Ed. de l'amateur, 2000

Site internet : www.fontesdatd.org

Liste des illustrations

Figure 1

Grand plan de Genève, orné des vues des principaux monuments, avant 1860 (BPU 39 G 36/2)

Figure 2

Dessin de la première fontaine de la Promenade du Lac, sans date (AVG252. D.1/111)

Figure 3

Grand plan de Genève, orné des vues des principaux monuments, vers 1866 (BPU 39 G 37)

Figure 4

Affiche publicitaire pour l'Hôtel-Pension Victoria (Musée d'ethnographie)

Figure 5

Planche extraite d'un catalogue du Val d'Osne, non daté, album n° 2, pl. 554

Figure 6

La place des Terreaux à Lyon. Tiré de : *L'esprit d'un siècle : Lyon 1800-1914*, Lyon, 2007

Figure 7

La place des Terreaux à Lyon. Tiré de : *L'esprit d'un siècle : Lyon 1800-1914*, Lyon, 2007

Figure 8

La Promenade du Lac, photographie, vers 1865 (CIG, VG 14989)

Figure 9

La Promenade du Lac, photographie, vers 1865 (CIG, ???)

Figure 10

La fontaine de la rue du Môle (photo D. Ripoll, juin 2007)

Figure 11

Poinçon de l'entreprise Barbezat sur la fontaine du Jardin Anglais (photo D. Ripoll, nov. 2006)

Figure 12

Catalogue du Val d'Osne, non daté (vers 1900)

Figure 13

Siège du Val d'Osne à Paris, Boulevard Voltaire. Extr. de : *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, 1873, pl. 36 et ss.

Figure 14

Siège du Val d'Osne à Paris, Boulevard Voltaire. Extr. de : *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, 1873, pl. 36 et ss.

Figure 15

Le magasin du Val d'Osne. Tiré de : Leborgne, Dominique ; Chadych, Danièle, *Vie et histoire du XI^e arrondissement*, Paris, Hervas, 1987, p. 72

Figure 16

Sculpture de Mathurin Moreau sur l'esplanade du Musée d'Orsay. Tiré de : fr.wikipedia.org/wiki/Mathurin_Moreau

Figure 17

Fontaine de Tourny, Bordeaux, carte postale, début XXe siècle. Tiré de : jpc33.free.fr/patrim/galerie.htm

Figure 18

Fontaine de Hyères, photographie. Tiré de : www.culture.gouv.fr/public/mistral/palsri_fr?...

Figure 19

Fontaine de la place du Rossio à Lisbonne, photographie, provenance inconnue

Figure 20

Fontaine de Valparaiso, photographie. Aimablement transmise par M. Guy Grapinet

Figure 21

Fontaine de Tacna, photographie. Tiré de : members.chello.nl/.../5_nl_grens_peru_chili.htm

Figure 22

Fontaine de Boston, photographie. Tiré de : stockphotos.salemdesign.com/Boston/FountainStateHouse155

Figure 23

Fontaine de Soulac, photographie. Tiré de : jpc33.free.fr/patrim/i/fontaineSoulac2.jpg

Figure 24

Projet d'implantation de la fontaine de Tourny (Bordeaux) dans la ville de Québec. Photomontage. Tiré de : www.quebecurbain.qc.ca/archives/2004_10.html.

Figure 25

Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)

Figure 26

Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)

Figure 27

Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)

Figure 28

Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)

Figure 29

Fontaine du Jardin Anglais, photographie, début du XXe siècle (BPU Rec Est 358-02)

Figure 30

Fontaine de la Place de la Concorde, à Paris, photographie. Tiré de : www.insecula.com/salle/MS00852_type5.html.

Figure 31

Planche d'un catalogue du Val d'Osne, date inconnue, vol. 2, pl. 532

Figure 32

Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)

Figure 33

Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)

Figure 34

Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)

- Figure 35
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)
- Figure 36
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)
- Figure 37
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)
- Figure 38
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)
- Figure 39
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)
- Figure 40
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)
- Figure 41
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)
- Figure 42
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)
- Figure 43
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)
- Figure 44
Le Jardin Anglais, photographie, milieu du XX^e siècle (CIG 10 VG 9671)
- Figure 45
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, début du XX^e siècle (CIG 03 VG 9316)
- Figure 46
Fontaine du Jardin Anglais, carte postale, début du XX^e siècle (CIG)
- Figure 47
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, vers 1900 (CIG 08 VG 9665)
- Figure 48
Le pourtour de la fontaine du Jardin Anglais, photographie, déc. 2006 (D. Ripoll)
- Figure 49
Fontaine du Jardin Anglais, plan cadastral, 1950 (Archives du Service des opérations foncières, 1950/23/23751)
- Figure 50
Fontaine du Jardin Anglais, photographie, début du XX^e siècle (CIG 15 VG 9979)
- Figure 51
Fontaine du Jardin Anglais, carte postale, date indéterminée (CIG)
- Figure 52
Fontaine du Jardin Anglais, carte postale, date indéterminée (CIG)

Annexe 1: chronologie fine

Abréviations : CA : Conseil administratif ; CE : Conseil d'Etat ; CM : Conseil municipal ; MCM : Mémorial du Conseil Municipal ; AVG : Archives Ville de Genève

1854-01-17 Proposition du Conseil administratif relative à la création d'une promenade sur le quai de la rive gauche. P. 401. Crédit inclut un pavillon pour rafraîchissements et un bâtiment pour le relief du Mont-Blanc. Observation : le plan de la promenade porte une fontaine qui ne pourra être mise là où elle figure parce qu'à cet endroit elle serait déplacée, et que pour cela le projet d'arrêté ne la compte point (MCM, 17 janv. 1854, pp. 399-402)

1855-05-25 Divers travaux dans le pavillon de rafraîchissements Promenade du Lac. - écrire à M. Dériaz pour l'inviter à faire enlever diverses pièces destinées au bâtiment du relief du Mont Blanc qui n'ont pas été acceptées. (AVG, 21.PV.6, no après 125)

1856-06-05 Devis pour la création d'un jet d'eau dans la Promenade du Lac, en même temps que l'on établirait les conduits hydrauliques dans la rue sur le prolongement de la rue du Rhône. Il s'agirait de disposer sur la promenade une petite fontaine acquise à Paris il y a quelques années et qui se comporte d'un triton posé sur une coquille, supportée par trois dauphins, dans un bassin entouré d'une construction en rocaille de tuf. Devis : 2400. - (AVG, 03 PV 15, p. 222)

1856-07-17 Projet d'arrêté pour conduits et fontaine (AVG, 03 PV 15, p. 285)

1856-07-28 Fait à St Jeoire l'acquisition de tuf nécessaire pour la fontaine qui doit être placée dans la Promenade du Lac (AVG, 03 PV 15, p. 298)

1856-06-25 Projet de la fontaine qu'il est question de placer dans la Promenade du Lac (...). Les membres du Conseil sont partagés. (AVG, 03 PV 15, p. 336)

1856-09-01 Fontaine : projet adopté (AVG, 03 PV 15, p. 350)

1857-03-23 Chomel, Diday et Gögel se sont entendus pour déterminer l'emplacement le plus convenable pour la fontaine soit jet d'eau qui doit être établie sur la Promenade du Lac. / Il aurait été question d'abord de placer ce jet d'eau à peu près au milieu de la promenade sur un emplacement gravelé aujourd'hui et qui forme comme une espèce de place ou de carrefour. Mais cet emplacement qui est nécessaire d'ailleurs à la circulation semble trop rapproché du lac, ce qui nuirait probablement à l'effet du jet d'eau. Il paraît donc plus à propos de rapprocher cette fontaine de la grille de la promenade en la plaçant sur une partie recouverte de gazon et en la mettant ainsi plus en relief aux regards des promeneurs. C'est ce que propose aujourd'hui M. Diday. Adopté (AVG 03 PV 16, p. 75)

1857-04-09 Le CA décide de proposer au CE de désigner sous le nom de Promenade du Lac la promenade établie sur le quai de la rive gauche (AVG, 03 PV 16, p. 109)

1857-04-20 Le CE d'accord avec Promenade du Lac (AVG, 03 PV 16, p. 126)

1857-04-30 Le CA adopte définitivement le projet de fontaine pour la Promenade du Lac tel qu'il a été modifié et présenté par MM. Diday et Chomel. La figure principale composée de l'enfant au poisson avec son piédestal, sera placé sur une grande coupe en fer fondu confiée à MM. Menn et Cie, le tout sur un grand bassin construit sur la grande place gazonnée de la promenade en face de l'hôtel de la Métropole. Mais ce nouveau projet nécessitait une dépense de 1500. - sur le premier devis présenté au CM, le CA décide de demander à ce Conseil un nouveau crédit (03 PV 16, p. 141)

1857-08-10 La fontaine établie dans la Promenade du Lac est maintenant achevée, et

ce petit monument paraît fort apprécié par le public. Mais cette fontaine se trouvant au milieu d'un massif de verdure, il sera nécessaire de placer à proximité une petite borne fontaine pour l'usage du public, afin que pour boire on ne soit pas obligé d'entrer dans le massif de verdure dont la conservation deviendrait impossible. M. Rochat est chargé d'examiner ce qu'il y aurait à faire pour établir le plus simplement que cela sera possible un jet pour fournir de l'eau à boire (AVG, 03 PV 16, p. 316)

1857-08-13 Borne fontaine à établir. frs. 50. - près du jet d'eau (AVG, 03 PV 16, p. 321)

1862-05-30 Présenté au CA un plan général de l'agrandissement de la Promenade du Lac tel qu'il a été adopté en principe par le CM lors de l'adoption du projet de pont du Mont Blanc. Ce plan représente un nouveau dessin de la promenade qui devra nécessairement être modifiée par le fait des constructions nouvelles qui y seront élevées, en particulier des fontaines au nombre de quatre petites et une grande. A ce plan sont joint les devis suivants des dépenses nécessaires. Total : 23920. - Le CA adopte ce plan et ce devis (AVG, 03 PV 21, p. 169)

1862-11-25 A propos des travaux d'arrangement de la Promenade du Lac agrandie qui doivent être maintenant entrepris, M. Vaucher demande que le CA prenne une résolution définitive à l'égard des monuments qui peuvent y être élevés, afin que ces arrangements concordent avec les idées que le Conseil a l'intention de réaliser. Par exemple, si le Conseil a l'intention d'y établir une ou plusieurs fontaines, il est utile d'en déterminer la place et l'importance, afin de donner dès à présent les directives et les ordres nécessaires. / M. le président rappelle que au commencement de cette année, alors qu'il était question des abords du pont du Mont Blanc, le CA adopta en principe un plan de la promenade qui suppose l'érection de cinq fontaines, dont une principale au centre d'un caractère monumental. M. le Président propose de suivre à l'exécution de ce plan. / M. le président propose que le CA vote un crédit de frs. 15.000. -. Pour les quatre petites fontaines qui doivent être élevées aux angles de la promenade. Ce crédit paraît suffisant d'après ce qu'a coûté la fontaine actuelle. Quant à la grande fontaine du milieu, M. le président n'en propose pas la construction immédiate. Il pense que ce monument pourra être élevé au moyen d'une souscription pour laquelle quelques citoyens ont déjà promis leur concours. En attendant, la place réservée pour cette fontaine pourrait être occupée par une grande corbeille de fleurs. M. Vaucher fait observer qu'il lui paraît exagéré de construire dans une promenade comme celle du lac cinq fontaines, non seulement la dépense en argent est considérable, mais celle de l'eau pourrait atteindre un chiffre exceptionnellement élevé. D'ailleurs l'établissement de ces fontaines nécessite un changement presque complet de l'état actuel de la promenade, ce qui est regrettable parce que les plantations existantes sont en pleine prospérité. M. Vaucher propose que le CA adopte l'idée d'une fontaine unique au centre de la promenade, et que cette fontaine soit d'un caractère grandiose et digne de la place qu'elle occupera. La fontaine actuelle pourra être placée à la Promenade des Alpes. La dépense pour celle de la Promenade du Lac peut être évaluée à 25 ou 30 mille frs. / Le CA, après délibération, adopte en principe l'établissement d'une grande fontaine unique dans la Promenade du Lac, et décide qu'il y sera consacré une somme de frs. 25.000 à prendre sur les crédits votés pour la promenade. M. Vaucher est chargé de donner des ordres en conséquence de cette décision pour l'arrangement de la promenade. (AVG, 03 PV 21, pp. 421-423)

1862-12-05 Présenté le dessin de la Promenade du Lac agrandie. Ce plan est destiné à déterminer les emplacements sur lesquels il devra être établi des plantations pour les distinguer de ceux où passeront les chemins. Adopté. (AVG, 03 PV 21, p. 436)

1863-02-24 Le CA a sous les yeux quelques dessins de fontaines monumentales en fonte de fer présentés par la maison Barbezat et Cie et la maison Massip et Ofterdinger pour la Promenade du Lac. Le CA, limité par le chiffre de 25000 francs environ qu'il s'est imposé de ne pas dépasser pour l'établissement de cette fontaine, ne peut

naturellement choisir le plus beau de ces modèles. Après délibération, le Conseil fixe son choix sur un modèle de la maison Barbezat et Cie de Paris, dont le coût est de 17000 frs. pris à la fonderie. (AVG, 03.PV.22, p. 65)

1863-02-27 MM. Massip et Ofterdinger, écrivent au CA pour lui demander de surseoir à l'adoption définitive d'un modèle de fontaine pour la Promenade du Lac, s'engageant à lui présenter incessamment de nouveaux modèles plus convenables que celui que le Conseil a choisi. Ils allèguent contre ce dernier modèle qu'il existe dans quelques villes de France, en particulier à Lyon où il est établi sur une place entourée de maisons, et que dans une promenade il ne ferait pas un aussi bon effet. Le CA examinera les modèles que présenteront MM. Massip et Ofterdinger. (AVG, 03.PV.22, p. 69)

1863-03-10 L'ancienne fontaine de la Promenade du Lac sera transportée dans la promenade des Alpes. (AVG 03.PV.22, p. 80)

1863-03-17 M. le président rapporte qu'il a été à Lyon avec MM. Lullin et Muller pour examiner la fontaine établie dans cette ville place des Terreaux et qui est du modèle de celle que le CA a choisie pour la Promenade du Lac. Des doutes s'étaient élevés sur la convenance de ce choix au point de vue de la localité où il s'agit de placer la fontaine. A Lyon, cette fontaine est entourée de bâtiments assez élevés, à Genève elle se trouvera au milieu d'un jardin. L'effet peut n'être pas aussi heureux dans un endroit que dans l'autre. Les membres du CA qui ont vu la fontaine à Lyon estiment que dans la Promenade du Lac elle sera d'un très bon effet en la disposant convenablement et en l'établissant sur un bassin suffisamment étendu et pas trop élevé. Quelques modifications pourront y être apportées quant au jeu des eaux et par la suppression de quelques pièces de détail dont le goût peut être critiqué. En somme, M. le président et Mm. Lullin et Muller proposent au CA de maintenir le choix du modèle adopté précédemment. Le CA adopte cette proposition et charge M. Rochat de préparer le dessin et le devis du bassin principal de la fontaine dont la commande devra être faite sans délai. (AVG 03.PV.22, p. 93)

1863-03-20 M. Vaucher annonce qu'il fait préparer le dessin du bassin de la fontaine de la Promenade du Lac. Le plan de cette fontaine représentant un octogone irrégulier, M. Vaucher propose de donner au bassin la forme d'un polygone régulier de 16 côtés. Le CA se décidera à cet égard sur le vu du plan du bassin (AVG, 03.PV.22, p. 97)

1863-03-20 M. Vaucher annonce qu'il a traité définitivement avec M. André, représentant la maison Barbezat et Cie de Paris, pour la fontaine de la Promenade du Lac ; le prix de la fontaine a été arrêté à 17.000 frs. (AVG, 03.PV.22, p. 97)

1863-03-31 3000 frs. consacrés à l'établissement d'une canalisation hydraulique de la promenade disposée de telle façon que toutes les parties de la promenade puissent être facilement arrosées par des bouches à eau. (AVG, 03.PV.22, p. 114)

1863-04-07 Le CA adopte le cahier des charges préparé par M. Rochat et approuvé par M. Vaucher pour l'entreprise du bassin de la grande fontaine de la Promenade du Lac. M. Vaucher communique une lettre de M. Marc André représentant de la maison Barbezat et Cie qui l'informe que cette maison s'engage à fournir la fontaine de la Promenade du Lac du 15 au 30 juin prochain (AVG 03.PV.22, p. 120)

1863-04-10 Les soumissions ont été déposées au bureau du CA pour l'entreprise du bassin de la fontaine de la Promenade du Lac. Adjudgé à M. Santoux, dont les prix sont les moins élevés, aux clauses et conditions du cahier des charges, et moyennant les prix portés dans sa soumission, soit frs. 7000 pour le bassin et frs. 7, le mètre courant du canal accessoire (AVG, 03.PV.22, p. 123)

1863-04-10 Santoux, adjudication de l'entreprise du bassin de la fontaine de la Promenade du Lac, 7000 frs. pour le bassin et les accessoires, et 7 frs. le mètre pour le canal (AVG, RmunA Lettres 18, 163)

1863-04-14 Modèles de candélabres que M. Marc André lui a remis, le CA arrête son choix sur l'un de ces modèles. Promenade du Lac. (AVG, 03.PV.22, p. 127)

1863-04-20 Entre M. Vaucher Guédin, membre délégué du CA de la VG, agissant pour et au nom du dit Conseil et MM. Barbezat et Cie, fabricants de fontes d'ornement, domiciliés en France, représentés par M. Marc André, domicilié à Genève, chez lequel ils élisent domicile pour les présentes et il a été convenu de ce qui suit : / MM. Barbezat et Cie, s'engagent à fournir à la Ville de Genève une fontaine semblable à celle qui existe sur la place des Terreaux à Lyon, sauf les dauphins de la vasque inférieure qui ont été supprimés, pour le prix de 17.000 frs., rendue posée et vernie imitant le bronze. Les MM. s'engagent aussi à faire établir tous les tuyaux nécessaires pour que cette fontaine puisse cheminer, et ce pour le prix de deux mille francs. / La fontaine devra être rendue posée au Jardin Anglais [une autre version donne : la Promenade du Lac] et prête à fonctionner le trente juin prochain. / Dans le prix ci-dessus ne sont pas compris le bassin inférieur en roche, ni le travail en maçonnerie, qui devront être exécutés par la Ville et à ses frais. / Faute par MM. Barbezat et Cie d'avoir livré la fontaine comme il est dit ci-dessus, ils seront passibles de trente francs de dommages intérêts par chaque jour de retard, et cela sans qu'il soit besoin de mise en demeure, le seul fait de la non livraison à l'époque indiquée les constituant en retard. / MM : Barbezat et Cie s'engagent en outre à livrer à la Ville trente candélabres du modèle no 56, tout montés et prêts à être livrés à l'appareilleur et cela pour le prix de cent vingt francs. / Faute par eux d'avoir livré ces candélabres au époques sus indiquées, MM : Barbezat et Cie seront passibles de quinze francs de dommages intérêts pour chaque jour de retard, et ce sans qu'il soit besoin de mise en demeure, le seul fait de la non livraison aux époques indiquées les constituant en retard. Sans date ni signature. / Autre version, avec Promenade du Lac au lieu de Jardin Anglais. Fait à Genève le 20 avril 1863. signé Marc André et Vaucher Guédin. / Feuillet : Le soussigné prend l'engagement de faire établir de niveau la petite vasque de la fontaine de la Promenade du Lac, à la première réquisition du CA. Genève, le [?] Octobre 1863. pp. Barbezat et Cie. Marc André. (AVG, 03.AC.240)

1863-05-01 Modèle de lanternes proposé par Marc André pour servir à l'éclairage de la Promenade du Lac. Le CA attend l'envoi du modèle. (AVG, 03.PV.22, p. 146)

1863-05-15 M. Vaucher annonce que le Directeur des péages fédéraux lui a fait la promesse de faire jouir la Ville de Genève de la remise du droit différentiel sur les fers pour l'entrée en Suisse de la fontaine que M. Marc André fait venir de Paris pour la Promenade du Lac. / Informer M. André de cette disposition, afin que ce dernier n'acquiesce pas les droits de douane sur cet objet (...) (AVG, 03.PV.22, p. 165)

1863-05-18 André, Marc. Au sujet du droit fédéral sur une fontaine qu'il fournit à la Ville : arrangement avec les péages fédéraux : pas de droits de douane. (AVG, R Mun A 18, no 211)

1863-07-14 Par une lettre du 11 courant, M. Santoux, entrepreneur du bassin de la fontaine de la Promenade du Lac, annonce que ce travail est achevé et il en demande la reconnaissance par le CA. Le CA décide que la reconnaissance du travail de M. Santoux aura lieu dans le courant de la semaine prochaine. (AVG, 03.PV.22, p. 243)

1863-07-14 M. Blanchot présente au CA un projet de cahier des charges pour l'entreprise du vernissage de la grille et de la balustrade de la Promenade du Lac et des balustrades des quais. / Le CA adopte ce cahier des charges et décide que les soumissions seront reçues jusqu'au vendredi 24 juillet à midi. / Le CA décide de faire l'acquisition d'un certain nombre de chaises en fer pour la Promenade du Lac. Ces chaises seront exécutées suivant le modèle présenté par M. Félix Durand, pour le prix de frs. 7,50. Il sera fait à M. Durand une première commande de 150 chaises. M. Vaucher est chargé de s'entendre à ce sujet avec M. Durand. / M. Dimier, jardinier des promenades, est chargé de faire l'acquisition d'une certaine quantité de pots de plantes en fleurs pour

les placer autour du bassin de la fontaine du lac, en attendant que le circuit de cette fontaine puisse être garni de plantes en terre. Cette dépense pourra s'élever à frs. 130 environ. (AVG, 03.PV.22, p. 244)

1863-07-28. M. Marc André, fournisseur des nouveaux candélabres de la Promenade du Lac offre de se charger de faire exécuter la peinture de ces candélabres pour le prix de 12 frs. par candélabre. Accepté. (AVG, 03.PV.22, p. 257)

1863-08-25. La fontaine de la Promenade du Lac est maintenant achevée. Le CA décide d'en faire cheminer le jeu d'eau chaque jour depuis 5 heures jusqu'à 9 heures du soir, provisoirement jusqu'au 15 octobre prochain. (AVG, 03.PV.22, p. 282)

1863-10-09 La même maison Barbezat fournira les candélabres du pont du Mont-Blanc, ainsi que ceux du Jardin Anglais (AVG, 03.PV.22, p. 329)

1863-10-09 M. Vaucher expose qu'il a réglé les comptes de M. Marc André pour les fournitures faites par la maison Barbezat et Cie de Paris, des candélabres du pont du Mont-Blanc, des candélabres et des lanternes de la Promenade du Lac et de la fontaine de cette promenade. / Selon l'intention du CA, M. Vaucher a déduit du compte de candélabres du pont du Mont-Blanc une somme de frs. 900 représentant la dépense qu'a dû faire la ville lors de l'inauguration du pont, par suite de l'absence de ces candélabres. / Quant au compte de la fontaine, le retard qui a été apporté à son entier achèvement aurait pu motiver une retenue prévue dans la convention, mais vu l'accident qu'a causé une grande partie du retard....pour supplément de dépense pour le tuyautage de la fontaine. M. Vaucher propose de laisser cette note à la charge de M. André qui d'ailleurs aux termes de la convention s'était chargé à forfait pour frs. 2000 des travaux de cette canalisation intérieure de la fontaine. De plus, M. Vaucher exigera de M. André l'engagement de faire établir de niveau la petite vasque de la fontaine qui sous ce rapport présente une légère déféctuosité. Le CA approuve ce règlement de compte présenté par M. Vaucher. (AVG, 03.PV.22, p. 329)

1863 «(...) la fontaine de la Promenade du Lac a été transportée au Jardin des Alpes où elle produit le plus joli effet. Ce dernier travail a augmenté les dépenses de ce chapitre au budget. Mais c'est une amélioration réelle pour le jardin des Alpes. La fontaine était devenue trop mesquine pour la Promenade du Lac depuis le grand accroissement que celle-ci a subi». (*Comptes-rendus de l'administration municipale de la Ville de Genève*, 1863, p. 16)

1863-1864 «Le jardin qui a été créé sur l'empiètement fait dans le lac a nécessité des dépenses assez considérables, les plans de délimitation ayant été remaniés deux fois, mais le très grand embellissement que cet accroissement a donné à cette partie de la ville nous paraît une ample compensation des frais qu'il a occasionnés (...)» [pour le problème de la symétrie des travaux menés sur les rives du lac]. (*MCM*, 1863-1864, p. 51-52)

1874-06-27 « C'est ainsi que des ouvriers sont en train de peindre à neuf la fontaine du Jardin Anglais, les candélabres et les balustrades du pont du Mont-Blanc » (*L'indicateur*, no 139, 27 juin-3 juillet 1874)

1894-10-26 Le CM adopte un projet prévoyant l'arrangement et la décoration du quai des Pâquis et du quai des Eaux-Vives ainsi que le raccordement de la Promenade du Lac (Jardin Anglais) avec la terrasse créée sur le second de ces quais (*MCM*, 26 oct. 1894)

1949-07-04 Lettre du Service des Eaux des SI au président du Conseil administratif : confirme le désir de rendre la fontaine monumentale du Jardin Anglais indépendante du réseau d'eau potable. (...) La fontaine, dans son état actuel, est alimentée directement par une conduite maîtresse de 250 mm de diamètre du réseau basse pression et fonctionne en été, précisément pendant la période de consommation maximale. Elle

nécessite en outre un débit d'environ 30 litres/seconde qui, après avoir passé des tuyauteries dans les vasques, s'écoule au lac par un égout. C'est ce débit que nous pourrions récupérer au moyen d'un groupe de pompage et distribuer utilement à nos abonnés. / La notice ci-jointe ainsi que nos plans 2759A et 1765 donnent toutes les indications nécessaires sur l'installation projetée et le devis montre que la dépense totale à prévoir est de frs. 25.000. - (...). / D'autre part nous estimons nécessaire d'attirer votre attention sur le fait que le dispositif d'éclairage de ladite fontaine a été mis hors service, car les projecteurs sont à changer ainsi que l'installation immergée munie de prises étanches. Il serait regrettable, croyons-nous, d'abandonner cet éclairage dont chacun a pu constater l'effet très réussi ; comme cette question en dépend pas de notre service, il serait nécessaire que votre Administration donne les instructions voulues au Service de l'électricité. (...). (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1949-07-04 Devis estimatif pour une station de pompage indépendante. Chambre souterraine : terrassements, soit décapage, creuse, évacuation des terres, démolition de l'ancienne chambre de vannes, remblayage et remise en état des lieux. Maçonnerie et béton armé, soit gros-œuvre, chapes, enduits et revêtements étanches, aménagements intérieurs. Total chambre souterraine : 11.670. - Groupe de pompage : 3.470. - Appareillage divers et montage : 4.710. - Equipement et raccordement électrique : 4.880. - Soit en chiffres ronds : 25.000 frs. - (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1949-07-04 Notice explicative concernant la fontaine du Jardin Anglais. L'eau des jets, récoltée par le bassin, est aspirée par la pompe et refoulée ensuite dans les différents circuits de la fontaine. Le premier remplissage du bassin, au début de chaque période d'utilisation, se fait au moyen de la prise d'eau existante en manoeuvrant une vanne disposée à cet effet ; ce remplissage terminé, la fontaine est pratiquement isolée du réseau de distribution. La seule liaison qui subsiste est un petit tuyau, muni d'un orifice calibré ; elle est destinée à compenser les faibles pertes d'eau causées par l'évaporation, le rejaillissement et les fuites, afin de maintenir un niveau constant dans le bassin. Le débit de l'orifice sera au maximum de 1 lit/min. / La chambre souterraine contenant le groupe moto-pompe n'offre rien de particulier ; c'est une fosse étanche couverte par une dalle en béton armé. Le trou d'accès, de grandes dimensions, est couvert par un regard Elkington. Dans un angle de la chambre est disposé un giffard automatique Kugler qui évacue l'eau de condensation et les pertes des presse-étoupe. La ventilation est assurée par une cheminée métallique masquée en été par les plantes entourant la fontaine. / L'appareillage électrique de commande du moteur est prévu dans un coffre existant, situé à 30 m. environ de la chambre et servant actuellement à l'éclairage de la fontaine. De cette façon, la mise en marche du groupe et l'illumination du jet d'eau pourront s'opérer d'un seul emplacement. / Signalons encore que le démarrage et l'arrêt du moteur se feront simplement au moyen de boutons-poussoirs. (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1949-09-06 Lettre du Conseiller administratif délégué Maurice Thévenaz au directeur du Service des eaux. (...) Nous avons l'avantage de vous informer que notre administration se rallie à votre proposition d'installer une machinerie spéciale pour l'alimentation de la susdite fontaine. / Toutefois il ne nous est pas possible de vous assurer déjà aujourd'hui notre participation financière car la procédure nous oblige à soumettre une demande de crédit au Conseil municipal. Nous espérons pouvoir présenter le projet d'arrêté au cours des premières séances de la nouvelle session. (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1950-01-26 Lettre du Conseiller administratif délégué Maurice Thévenaz au directeur des Services industriels de Genève. (...) Nous avons l'avantage de vous confirmer l'exécution des travaux de remise en état des installations servant à l'illumination de la fontaine de la Promenade du Lac, conformément à la première solution de

votre devis no 5437 du 21 décembre 1949, au montant de frs. 6.430.20 (...). (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1950-01-26 Lettre du Conseil administratif délégué Maurice Thévenaz à P. Pazziani, ingénieur, directeur du Service des Eaux. (...) nous vous confirmons notre accord pour la transformation de la fontaine monumentale du Jardin Anglais, afin de la rendre indépendante du réseau d'eau potable. / Nous avons pris bonne note que ces travaux seront exécutés selon le devis estimatif du 4 juillet 1949, dont le montant ascende à frs. 25.000. -. Et que les Services industriels participeront aux frais pour une somme de frs. 14.000. - Le solde qui est à la charge de la Ville est donc de 10.000. - / Le préposé à l'éclairage public étudiera avec le Service de l'électricité la question de la remise en état de l'installation de l'illumination de telle sorte que la fontaine soit en état de fonctionner avec l'éclairage, dès le printemps. (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1951-02-28 Lettre du Directeur du Service des Eaux à Maurice Thevenaz, Conseiller administratif. (...) nous avons entrepris le remplacement des 16 buses du cercle extérieur de la fontaine en référence. Ce travail (...) a réservé des surprises en ce sens que non seulement les buses sont à changer, mais également les pièces en T sur lesquelles elles sont vissées, ainsi que le tuyau qui les alimente. (...). En outre, le comportement pendant la saison d'hiver de la chambre souterraine contenant le groupe moto-pompe n'a pas été sans nous inquiéter, étant donné la condensation intense qui se produisait au plafond et sur le haut des parois, condensation qui pourrait avoir par la suite un effet nuisible sur les machines et l'appareillage. (...). (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1951-12-08 Lettre du Directeur du Service des Eaux à Maurice Thévenaz, Conseiller administratif. (...) Par ailleurs, nous nous permettons de vous informer, à toutes fins utiles, que le monument central de fonte présente des dégradations susceptibles de s'aggraver dans un laps de temps relativement court. / Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes les indications que vous jugeriez utiles au sujet de l'état de vétusté de cette fontaine (...). (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1963-05-17 Lettre de Finitions S.A., anc. S.A. de sablage et métallisation, 2 rue de la Filature, Carouge. Au Service immobilier de la Ville de Genève. (...) notre offre pour le traitement de la fontaine du jardin des Bastions [sic]. Nettoyage à fond au jet de sable, métallisation au zinc, peinture bronze : 1480. - Ce prix comprend toutes prestations, c'est-à-dire : transport aller et retour, mise à disposition des machines, etc. (...) En ce qui concerne les réfections à effectuer sur cette fontaine qui est très attaquée, nous en discuterons sur place avant l'exécution des travaux. Le montant des réfections est impossible à deviser avec précision, nous pouvons néanmoins, à première vue, les estimer entre frs. 400. - et frs. 800. - (...). (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1963-05-21 Lettre du Service immobilier à Finitions S.A. (...). Concerne : Fontaine du Jardin Anglais. Nous avons l'avantage de vous informer que nous sommes disposés à vous adjuger les travaux de nettoyage et métallisation, peinture bronze, sablage, à exécuter dans l'affaire citée en marge, sur la base de votre offre du 14 mai 1963, dont le montant a été arrêté à la somme de frs. 1480. - (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1974-02-20 Lettre du Directeur du Service des Eaux au Service Voirie et nettoyage Ville. Réfection de la fontaine du Jardin Anglais. Les réparations et transformations que nous aurions dû entreprendre cet hiver à la fontaine du Jardin Anglais selon entente entre nos services et M. Héritier, ne pourront malheureusement pas se faire au début de cette année. / En effet, nous avons rencontré des difficultés dans l'étude du démontage de cette fontaine et nous sommes actuellement dans l'ignorance sur les possibilités de séparation des différents éléments constituant les colonnes et

les vasques de l'élément central de cette fontaine. / Le devis estimatif des coûts de réparation ne pourra donc pas être établi comme nous le pensions et nous nous acheminerons vers un travail devant être effectué en régie, les données principales du problème étant malheureusement absentes. / Nous reprendrons contact avec vos services au début de la prochaine saison hivernale, le fonctionnement pouvant être encore garanti pour l'année 1974. (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1974-03-22 Lettre de C. Canavese, directeur adjoint du Service immobilier à M. Ed. Debonneville, directeur du Service des eaux. Concerne : réfection de la fontaine du Jardin Anglais. / Le Service de voirie et nettoyage Ville nous a transmis, pour raison de compétence, la lettre que vous lui avez adressée le 20 février écoulé. / Nous comprenons parfaitement votre service, dont ce n'est pas la mission spécifique, renonce à nous présenter un devis. Toutefois nous estimons, compte tenu de l'importance des travaux, que nous ne pouvons pas admettre un travail en régie. Nous allons donc demander à des entreprises spécialisées, concessionnaires de votre administration, de nous présenter des offres comparatives sur la base desquelles nous procéderons à l'adjudication des travaux. (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1976-01-20 Lettre de Claude Ketterer, Conseiller administratif à M. Pierre Jaccard, directeur du Service de l'électricité. Concerne : illumination de la fontaine du Jardin Anglais. Nous avons l'avantage de vous commander l'installation de l'illumination de la fontaine du Jardin Anglais qui est actuellement en réfection complète. / Cette illumination sera réalisée conformément à votre devis No 52336 du 17 décembre 1975 projet no 2 d'un montant de fr. 57.000. - (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1976-07-02 Note du chef de la Section administrative de la Voirie à M. Cl. Ketterer, vice-président du Conseil administratif. Concerne : fontaine Jardin Anglais. M. Leyvraz nous informe que cette fontaine a été remise en exploitation ; il signale qu'une verrée éventuelle devrait être différée, la plupart des artisans qui ont œuvré à cette fontaine étant maintenant en vacances. (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

1985-10-14 Note de Michel Ruffieux, chef du Service architecture à M. Claude Ketterer, vice-président du Conseil administratif. Objet : Fontaine du Jardin Anglais. Depuis fort longtemps, Monsieur Babel, chef du Service des Parcs et Promenades, a dû renoncer à la plate-bande fleurie autour de la fontaine du Jardin Anglais. / Cette décoration est remplacée maintenant par une bordure engazonnée, où les surfaces de terre battue prennent régulièrement le pas sur les zones herbeuses. / Il n'est pas possible, voire même à notre avis pas souhaitable, d'empêcher le public de s'approcher de cette belle fontaine. Nous vous proposons donc de l'entourer d'un dallage, comme représenté sur les documents joints à cette note. (Service immobilier municipal, dossier 1227 II)

Articles de journaux

1863-04-25 Travaux d'achèvement et d'arrangement de la promenade du Jardin Anglais, agrandie jusqu'à la ligne du nouveau quai, avancent avec rapidité. Prêt dans deux mois. (*Journal de Genève*, 25 avril 1863)

1863-05-07 Nous apprenons que la décoration du Jardin Anglais doit être complétée par une grande fontaine jaillissante, de proportions plus en harmonie avec l'étendue de la nouvelle promenade que ne l'avait été celle de la fontaine qui y figurait auparavant. Cette dernière sera placée au Jardin des Alpes, où elle trouvera naturellement sa place. La nouvelle fontaine au Jardin Anglais aura vingt-cinq pieds au moins d'élévation ; elle sera en fonte et dans le même genre de celle qui décore la place des Terreaux, devant l'hôtel de ville de Lyon. Elle est en exécution dans les ateliers de M. Barbezat et sera placée vers la fin du moins de juin, ainsi que tous les candélabres destinés à l'éclairage de la promenade. Le bassin sera en roche ; il doit être livré par M. Santoux (*Journal de Genève*, 7 mai 1863)

1863-06-21 Les travaux d'agrandissement de la Promenade du Lac sont entièrement terminés du côté de la place du Port, et cette partie du jardin est déjà raccordée, pourvue de plantation, etc., de telle façon qu'on ne se douterait pas combien est récente sa création. En ce moment on travaille à la partie annexée du côté du quai des Eaux-Vives : la maçonnerie qui doit supporter les grilles de clôture est à peu près terminée, en sorte que l'on peut juger dès maintenant combien est considérable l'augmentation en superficie qu'aura gagnée cette magnifique promenade. On pose également le bassin monumental en roche au dessus duquel s'élèvera la grande fontaine en bronze qui décorera le jardin (*Journal de Genève*, 21 juin 1863)

1863-08-06 On achève en ce moment l'opération du montage et du bronzage de la fontaine monumentale qui doit orner le centre de la promenade du Jardin Anglais. Il est probable que cette opération sera terminée très prochainement : on a déjà posé les candélabres du rond-point qui entoure la fontaine, lesquels sont d'un modèle nouveau et également bronzés. (*Journal de Genève*, 6 août 1863)

1972-10-04 Le Jardin Anglais / Jobin. « C'est au Jardin Anglais que se trouve la plus belle fontaine monumentale de la ville. Deux vasques en fonte permettent à l'eau de dégringoler dans un immense bassin de pierre de forme circulaire, ornée de nymphes, de sirènes et de tritons, où des jets, petits et grands, la renvoie en hauteur, ce qui crée un ensemble très décoratif, illuminé également le soir par des projecteurs immergés. Une guirlande de fleurs et de plantes grasses ceinture cette fontaine, que les touristes de passage ne manquent pas de photographier (*Construire*, 4 oct. 1972)

1975, automne. Jean Claude Mayor. La fontaine du Jardin Anglais a disparu. Le « coupable » avoue : il veut lui donner une nouvelle jeunesse. / Les quelques promeneurs qui se rendent ces jours au Jardin Anglais pour y humer l'air d'automne et y fouler les feuilles mortes se frottent les yeux et se demande s'ils ont la berlue : la grande fontaine monumentale a disparu ! / Cette fontaine aux jets multiples est en place depuis 1862. Il est donc assez normal qu'on ait pris l'habitude de la voir là ! Elle est l'œuvre du sculpteur André, de Paris. Les vasques superposées sont supportées par de grasses grâces assez peu « sexy » et encore moins habillées. Mais le jeu de l'eau a un certain charme, et les touristes font gravement le tour de ce monument un peu lourd. / On voit même assez souvent des fiancées au sourire commandé ou des familles en rangs d'oignons se placer devant cette fontaine, pour la photographie-souvenir, comme elles iront se placer un peu plus tard devant l'horloge fleurie, dans le même but. / Qui donc a volé la fontaine ? Nous avons soupçonné M. Ketterer, Conseiller administratif, coutumier du fait. Sa secrétaire nous a renvoyé à la Voirie. Et là, M. Leyvraz, chef de ce service, a passé immédiatement aux aveux. : - Oui, nous l'avons démontée et emmenée dans nos locaux pour une remise en état complète. - Les dames

de bronze ont évidemment 113 ans, ce qui est un bel âge ! / - Elles ont besoins d'être nettoyées. Nous utilisons pour cela le jet de sable. D'autre part, toute la tuyauterie de la fontaine était en très mauvais état et doit donc être refaite. Enfin, le bassin avait des fuites, et il faudra entièrement le reconstruire. / - Et quand nous rendrez-vous ces chères dames ? / - Normalement, au printemps, à moins d'une surprise désagréable en cours de réfections. / Donc, notre grande fontaine nous reviendra, plus belle qu'avant. Il était d'ailleurs judicieux de choisir « l'Années de la femme » pour rajeunir ces aimables grâces de bronze... (*Tribune de Genève*, article non daté : sans doute automne 1976)

1976-07-07 Le Jardin Anglais a retrouvé sa fontaine. Depuis quelques jours, la fontaine du Jardin Anglais a repris son service, après avoir été entièrement démontée, réparée et remontée. Cela en un record de temps : à peine plus de six mois. Or, pour qui a vu toutes ces pièces de fonte rongées, faussées, parfois brisées, étalées dans le dépôt de la voirie, il est facile de comprendre que la remise en état fut presque une aventure. / Donc, aujourd'hui, la fontaine a repris sa place et son travail, depuis deux jours aussi elle est à nouveau illuminée. (*Tribune de Genève*, 7 juillet 1976)

1976-05-05 La fontaine à jets d'eau / Jobin. Diamètre du bassin : 11 m. 40. Circonférence : 35 m. 80, au milieu duquel se dresse un important motif sculpté en fonte (...) il y a une première vasque, au pied de laquelle se tiennent deux hommes et deux femmes, symbolisant sans doute les dieux et les déesses de la mer ou de l'eau, tandis qu'au pied de la seconde vasque, et supportés par les premières, se tiennent quatre bambins. Couronnant le tout, un motif décoratif, en fonte aussi, d'où partent également de petits jets. (...) Tout récemment, le service de la voirie de la Ville de Genève a procédé à sa remise en état complète (...). Il fallut procéder au démontage d'un ensemble représentant un poids de quelque 18 tonnes de fonte. Pour les plus grosses pièces, qui pesaient six cent à huit cents kilos, il fut nécessaire de recourir à un camion-grue. (...) sablage des statues et remplacement de la tuyauterie. Il ne semble pas que, depuis son installation, en 1862, par André, de Paris, à qui la Ville de Genève s'était adressé pour la construction de cette fontaine, celle-ci ait été entièrement révisée. (...) alimentée en eau par le système d'un circuit fermé. (...) La perte de liquide due à l'évaporation principalement, représente une centaine de litres par jour. Elle est compensée automatiquement par un prélèvement opéré sur la conduite d'eau située à proximité. / C'est dans un petit local souterrain, aménagé non loin du bassin, auquel on accède par un « trapon » à glissières, que se trouve logée l'installation commandant le fonctionnement de cette fontaine spectaculaire. De leur côté, les Services industriels ont profité de cette restauration complète pour améliorer l'éclairage du bassin et des vasques superposées. (...) Aussi, cette fontaine, dont certains jets sont montants, et d'autres sont descendants, représente-t-elle un spectacle fort agréable dès la tombée du jour. En tout cas, elle constitue un ornement de qualité pour cette Promenade du Lac, qui, en raison de sa situation, au centre même de la ville, et face à la rade, est tout particulièrement fréquentée durant la belle saison. (*Construire*, 5 mai 1976)

1977-08-26 Jean Claude Mayor, dans la série : La balade du dimanche. Le Jardin Anglais et sa fameuse fontaine. (...) On acheta à Paris une première fontaine qui fut jugée trop « miteuse » et qui émigra au Jardin des Alpes en 1863. Elle fut remplacée par celle qui y est toujours, la grande fontaine des quatre-saisons. Le service spécialisé de la voirie vient de la remettre à neuf, et de rendre aux saisons les quelques attributs que le temps leur avait arrachés. (...). (*La Tribune de Genève*, 26 août 1977)

1996-07-09 Le Jardin Anglais cultive toujours un air de fête / Jean Jacques Marteau. Au centre la fameuse fontaine jaillissante en bronze (1862) créée à Paris par Vasques, dite des Quatre-Saisons, est symbolisée par quatre naïades de Louis Dorcière (*Tribune de Genève*, 9 juillet 1996)

ANNEXE 2 : analyse des matériaux, désordres, et pathologies, techniques de restauration et entretien

Elisabeth Robert-Dehault

Extrait de : *Arte de fundicion en Chile*, Santiago, 2005, pp. 124-133

En préambule, je souhaite associer Yves Delachaux, directeur expert et Laurent Métivier, restaurateur de la fonderie d'art GHM, héritière des savoir-faire du Val d'Osne, de Durenne et des principales fonderies d'art françaises, qui ont participé à la rédaction de cette communication.

La fonte, fer allié à une faible proportion de carbone, comprend d'autres composants qui lui donnent des caractéristiques spécifiques. La fonte douce et malléable des statues tient une place rare dans le panel des nuances. Le minerai dont elle est issue n'étant plus exploité, il est grand temps de se pencher sur l'analyse et la restauration de ce matériau spécifique

Le Minerai de fer

Le fer natif d'origine plutonienne ou météorique et les minerais carbonatés sont assez rares en France. Les minerais oxydés, hématite rouge, magnétite noire, limonite brune, minerais oolithiques sont, par contre, abondants.

En Haute-Marne, il s'agit de minerai de fer hydraté granuleux ou minerai en grains, dit minerai néocomien ou minerai portlandien. Si l'on en croit le traité de fonderie de Guettier (1847), cette espèce de minerai est réputée fournir les plus belles fontes moulées et être moins susceptible d'être attaquée par le contact de l'air.

D'une teneur moyenne en fer de 40 à 50 %, ce minerai contient également en faible quantité d'autres éléments qui vont influencer sur les caractéristiques du métal.

La fonte

La fonte est un «Carbure de fer qui est le produit immédiat du traitement des minerais de fer ou des fers par le charbon». Elle est élaborée au haut-fourneau par le traitement d'un mélange convenable de minerai de combustible et de fondant. Le haut-fourneau joue un rôle de réacteur chimique complexe.

Au XIX^e siècle; on distinguait quatre variétés de fontes, dont les qualités différaient suivant la combinaison plus ou moins active du carbone: la fonte noire et la fonte grise, plus carburée, destinées au moulage; la fonte truitée et la fonte blanche, destinées à l'affinage. Aujourd'hui six catégories de fonte sont fabriquées. Nous n'évoquerons que celle qui concerne la fonte ornementale.

La fonte grise à graphite lamellaire

La fonte grise est une combinaison de fer avec des proportions de carbone qui varient de 2,5 à 4,5%. Le carbone s'allie au fer sous forme de paillettes graphiteuses lamellaires et a la propriété d'en augmenter la ténacité.

Cette combinaison se complique suivant le mode de traitement qui lui est appliqué et suivant la nature des minerais.

La fonte reçoit en effet de ceux-ci d'infimes quantités de divers corps tels que :

- le phosphore qui rend la fonte cassante à froid, mais lui donne la fusibilité et la fluidité indispensable pour les moulages des ornements délicats,
- le silicium qui donne fluidité et douceur aux fontes de moulage,

- l'aluminium qui empêche les soufflures et augmente la ténacité des moulages, le manganèse qui, à très faible pourcentage, a des propriétés d'affinage, de désulfuration,
- le soufre; qui la rend cassante à chaud et dont la présence nuisible augmente le retrait et fait retasser la fonte,
- le potassium et l'arsenic.

Dans le manuel de Guettier, la fonte grise est définie ainsi : « un peu élastique; un peu flexible, un peu ductile, un peu malléable... fluide et douce, elle a une grande expansion et un moins grand retrait en se figeant. Elle peut donc reproduire des objets plus délicats que le cuivre. C'est à ces propriétés que l'on doit ces ornements si nets et si bien soignés qui parent les maisons, (les places et les jardins publics... Les statues coulées pour les fontaines de Paris (place de la Concorde) par MM. Calla, André et Muel démontrent que la fonderie de fer peut partager dès aujourd'hui avec la fonderie de cuivre la reproduction des ouvrages de nos artistes ».

Qualités et défauts de la fonte grise GL du XIX^e siècle

Qualités

Sa grande capacité à se fluidifier à haute température lui permet d'épouser les moindres détails du moule et de rendre des objets parfaits : «les impressions reçues par la fonte de fer sont tellement parfaites qu'elles peuvent conserver au sculpteur son oeuvre intacte et à l'abri du burin du ciseleur ».

- Elaborée au charbon de bois, la fonte grise est une fonte douce, dure, aux qualités de grain et de résistance remarquable. Si le foulage est effectué avec soin, elle présente une surface plus unie que tout autre métal.
- Lorsqu'elle est douce, elle se répare bien à la lime et au matoir
- Extrêmement résistante à la compression (soixante fois plus que la pierre), elle se prête facilement au moulage, permettant d'obtenir des pièces d'une certaine complexité d'un seul tenant.
- Sa densité (7,8) autorise une grande résistance pour un volume moindre. En architecture, une colonne porteuse en béton devra être d'un diamètre cinq fois supérieur à celui d'une colonne en fonte, pour le même usage
- Résistance à l'usure
- Ni gélive, ni perméable à l'eau, elle résiste bien aux intempéries et à la corrosion, surtout si elle est peinte.

Défauts

- a) Fragile : les lamelles de carbone incluses dans sa structure métallographique sont autant d'amorces potentielles de rupture.
- b) Cassante : son peu de résistance à la traction et à la flexion la rend inapte à certaines productions comme les ponts et rails de chemin de fer, les charpentes.
- c) Sauf dans le cas de fonte très douce, elle ne peut être ni forgée, ni martelée à chaud ou à froid, mais elle reste malléable.
- d) Il est difficile (et parfois dangereux) de la souder.
- e) Elle est lourde.
- f) L'oxydation lui donne une couleur brun-rouge peu compatible avec les critères artistiques.

Analyse par spectrographie et micrographie d'un élément en fonte du XIX^e siècle

Spectrographie

La spectrographie permet de connaître instantanément les différents composants d'un métal par analyse de son spectre. L'émission ou l'absorption de lumière par les corps est provoquée par des changements énergétiques à l'intérieur des atomes ou des molécules. La longueur d'onde de la lumière émise ou absorbée est toujours caractéristique de l'atome ou de la molécule, ce qui permet l'identification du corps par celle de son spectre.

La spectrographie d'arc ou d'étincelle où on fait jaillir un arc électrique entre le métal à étudier et une électrode a été utilisée pour analyser, à l'exception du carbone et du silicium, un élément de statue (doigt) coulée au siècle dernier par la fonderie d'art de Sommevoire.

La lecture du spectre, après étincelage donne les résultats suivants: Manganèse : 0,458 %; Phosphore : 1,57 %; Soufre : 0,381 96; Carbone : 3,44 %.

obtenu par combustion à four haute fréquence, détection infra rouge : Silicium : 1,34 %;

obtenu par gravimétrie : Fer : 92,81 %

Tous les autres éléments sont inférieurs à 0, 1 %.

Les hauts pourcentages de soufre et de phosphore permettent de penser que cette fonte a été coulée directement à partir d'un haut fourneau avec pour base un minerai local.

L'analyse confirme les informations déjà recueillies dans les archives et rapports d'Expositions universelles. Aujourd'hui, la composition des fontes GL est en général la suivante : 3,4 % de carbone, 3,4 % de silicium, 0,5 % de manganèse, 0,08% de soufre, 0,6% de phosphore.

Micrographie

La micrographie est la représentation de la structure d'un métal observé au microscope. Celle de l'élément à analyser fait apparaître une fonte infiltrée par de grosses lamelles de graphite, indiquant une grande ténacité dans le temps mais aussi une fragilité aux chocs et tensions.

Analyse des phénomènes de vieillissement, corrosion, usure, accidents

Si les qualités de résistance de la fonte forment l'atout principal de sa longévité, son principal défaut, d'être cassante, est l'écueil que l'on peut craindre le plus. De même, dans le cas de statues ou fontaines ayant fait l'objet d'assemblages, on pourra constater la fragilisation de ceux-ci dans le temps.

Vieillissement

La fonte vieillit peu. Sa structure interne est inerte. En l'absence d'attaques extérieures, telles que la corrosion, elle est peu sensible au temps.

Nous avons eu l'occasion d'examiner aux fonderies de Sommevoire, des lampadaires installés place de la Concorde à Paris en 1840 et changés en 1990. Outre la grande qualité des motifs, nous avons été surpris par le grain de la fonte et l'excellent état de conservation de ces lampadaires, pourtant soumis pendant un siècle et demi à une atmosphère extrêmement corrosive. Alors pourquoi ont-ils été changés ? Tout simplement parce qu'ils ne comportaient pas de trappe de visite, aujourd'hui indispensable pour l'installation des boîtiers électriques.

Corrosion de la fonte grise

Si la fonte résiste en général bien à la corrosion et, dans tous les cas, mieux que l'acier ou le fer, elle n'est cependant pas invulnérable.

Il existe deux ouvrages de référence concernant la corrosion des fontes. Il s'agit du livre « Corrosion Guide » de RABAD et de « Corrosion Data Survey » de la N.A.C.E.

Compte tenu de la spécificité de la fonte d'art, nous étudierons plus particulièrement la corrosion de la fonte grise à graphite lamellaire.

Définition: C'est la détérioration des métaux, à température ordinaire, sous l'effet d'agents atmosphériques, de produits chimiques, de phénomènes électrochimiques ou bactériologiques. Il est à noter que la fonte, faiblement ou fortement alliée, offre une grande résistance à la corrosion. La composition chimique et la répartition des constituants de la microstructure de la fonte influent sur sa capacité à lutter contre la corrosion.

En général, les conditions d'attaque étant homogènes, la corrosion est uniforme. Ce phénomène est dû à l'existence de phases finement divisées. En milieu hétérogène, elle peut prendre un faciès d'attaques localisées.

Dans le cas d'une fonte protégée, la corrosion dépend avant tout de la nature du métal support, des caractéristiques et nature de l'interface métal-revêtement, de la nature du revêtement et du mode d'application.

Corrosion chimique : Celle-ci naît de l'interaction entre métal, air, eaux, sels et autres facteurs. Ces composés entrent en réaction chimique et divers produits d'altération se constituent. Il s'ensuit une modification de la structure chimique de l'objet.

Deux phénomènes interviennent lors de la corrosion chimique des fontes :

- La formation d'une couche d'oxydes : Lorsqu'une surface de fonte se trouve exposée à l'humidité et à l'air, en présence de gaz carbonique, il se forme rapidement des oxydes de fer :

- la limonite : oxyde hydraté de couleur brun-orange qui apparaît très vite,
- la rouille (2 FE 203) de couleur brun-noir qui, après une exposition prolongée, produit une couche poreuse dans laquelle sont retenus des agents corrosifs qui peuvent pénétrer les couches pour se fixer sur le noyau métallique.

La présence de silicium dans la fonte provoque la formation d'une couche d'oxyde de fer-silicate de fer, dense et adhérente, qui retarde la poursuite de l'oxydation. Pratiquement, lorsque les conditions sont appropriées, la couche peut empêcher la poursuite de l'attaque. Dans de nombreuses applications, cette seule protection permet aux fontes de remplir leur service pendant des dizaines d'années.

La graphitisation : dans la corrosion ordinaire, le fer se transforme en oxyde hydraté alors que le graphite, qui est inerte, n'est pas attaqué et maintient la rouille en place, formant ainsi une protection efficace contre la pénétration du milieu agressif. Les particules de graphite interrompent la progression de la corrosion atmosphérique, en particulier la progression des piqûres. L'accumulation du graphite à la surface du métal corrodé est parfois appelée, improprement, graphitisation.

- Morphologie de la corrosion chimique : elle peut être généralisée, uniforme, localisée à l'échelle macroscopique (du fait de la structure de la pièce ou de l'hétérogénéité du milieu), filiforme, localisée par piqûre, intergranulaire, intragranulaire, galvanique, cavernueuse par pile de concentration, sélective, ou encore due à l'action combinée de la corrosion et de contraintes mécaniques.

- Différents types de corrosion chimique : la corrosion atmosphérique est naturellement celle que nous allons développer. Nous évoquerons cependant les autres types de corrosion chimique, ceux-ci pouvant être rencontrés dans le cadre de la restauration des fontes d'art.

Corrosion atmosphérique : l'air ambiant se compose d'environ 77 % d'azote, 21 % d'oxygène, 1 % d'argon, 1 à 2 % d'eau, 0,03 % de gaz carbonique. On y trouve en plus des traces de gaz rares (hélium, krypton, etc.), des polluants (gaz sulfureux et oxydes d'azote), des ions chlorures et des poussières (naturelles ou dues à la pollution).

Du point de vue de la corrosion, le dioxyde de soufre ou anhydre sulfureux est le polluant le plus important. Il provient essentiellement de la combustion du pétrole et du charbon. Parmi les poussières, les particules de suie, par exemple, provenant d'une combustion incomplète, sont particulièrement nuisibles du fait de leur corrosivité.

Enfin, l'humidité relative de l'air fournit une indication capitale pour les phénomènes de corrosion car elle détermine la condensation. Or l'eau condensée peut former un électrolyte en présence des sels (issus de réactions avec des polluants par exemple). La fonte exposée à l'humidité de l'air est rapidement recouverte par un oxyde orangé puis brun-noir : la rouille, correspondant à la phase graphitique du processus et assurant la bonne tenue à la corrosion.

- La corrosion des fontes par l'atmosphère dépend donc de l'humidité et de la teneur en gaz sulfureux. Même dans les atmosphères très polluées, la corrosion est souvent inférieure à 0,13 mm/an, ce qui correspond à une très faible perte de masse. Elle devient notable lorsque l'humidité relative dépasse 70 % (entre 25 et 150 micromètres par an suivant que l'on se trouve en atmosphère rurale ou industrielle chargée en dioxyde de soufre, ou une atmosphère marine chargée d'embruns).

Cette bonne tenue à la corrosion tient au fait que les produits de corrosion subsistant à la surface des fontes exposées jouent un rôle protecteur. Par ailleurs, des études sur la corrosion atmosphérique ont démontré que la vitesse de corrosion diminuait au cours du temps et tendait vers une valeur constante au bout de dix années d'exposition.

Avant de refermer ce chapitre sur la corrosion atmosphérique, il convient de prendre en compte l'impact corrosif des pluies acides dont on a pu mesurer la nocivité sur les végétaux.

Corrosion électrochimique ou galvanique : la galvanoplastie est l'opération qui consiste à déposer électrolytiquement sur une surface conductrice une couche de métal (or, argent, cuivre, nickel, chrome, etc.). Pour effectuer le dépôt, le corps à recouvrir est immergé dans un électrolyte (corps soumis à l'électrolyse), constitué par un sel du métal à déposer et de divers agents. Le métal à recouvrir est disposé en cathode. L'anode est, soit de même nature que le métal déposé, soit inerte par rapport à l'électrolyte. Son but est de protéger la fonte contre l'oxydation, par recouvrement, ou de donner à la statue l'aspect du bronze. La galvanoplastie est pratiquée en France depuis le début du XIX^e siècle. Dans les catalogues de fontes d'art, les statues sont proposées brutes ou bronzées. Guettier cite les fontaines de la place de la Concorde dont le revêtement de bronze n'a pas survécu à l'hiver rigoureux de 1840 / Soixante ans plus tard, pour la venue du tsar de Russie Alexandre III à l'Exposition universelle de 1900, les fontaines et les colonnes rostrales seront recouvertes de feuilles de cuivre, qui provoqueront un phénomène électrolytique dont les conséquences sont aujourd'hui irrémédiables.

La corrosion est engendrée par le contact des métaux dont le potentiel électrique varie, avec un réactif ou par des inhomogénéités dans le métal lui-même. Se créent alors, localement, des piles galvaniques. Le métal dont la valeur potentielle est la plus faible se corrode préférentiellement, et protège ainsi l'autre métal dont la valeur potentielle est la plus forte se corrode préférentiellement, et protège ainsi

l'autre métal. Le cuivre ou le bronze faisant partie des métaux plus nobles, ou plus cathodiques, et la fonte, des métaux moins nobles et plus anodiques, c'est cette dernière qui va se corroder.

On a pu également observer des phénomènes électrolytiques entre la fonte et l'acier ou le fer doux. Ainsi, sur la face interne ou arrière des grandes statues ou des fontaines ayant fait l'objet d'assemblages, il conviendra d'observer attentivement les points d'assemblages effectués en général par rivetage. Une corrosion électrolytique pouvant aller jusqu'à la perforation n'est pas rare. En 1847, on procédait au soudage des pièces par brasure, avec du cuivre jaune mélangé à du borax. Les deux parties à assembler ayant été au préalable limées et saturées de sel d'ammoniac dissous. Il est donc également possible de rencontrer une corrosion électrolytique aux soudures que l'on ne découvrira bien souvent qu'après décapage.

Corrosion sous peinture : il nous semble important de consacrer un paragraphe à la corrosion sous peinture. Ce cas de figure est certainement l'un des plus fréquemment rencontré et celui pour lequel le restaurateur se trouve confronté à plusieurs types de corrosion : chimique et électrochimique en particulier. Nous nous inspirerons des travaux d'Henri Leidheiser dont les recherches sur la corrosion du métal peint sont du plus grand intérêt. D'après Leidheiser, la corrosion des métaux peints dépend de 3 facteurs :

- Nature du métal support;
- Caractéristiques et nature de l'interface métal – revêtement;
- Nature du revêtement
- Mode d'application.

Ce dernier recouvre les paramètres humains inhérents à l'application, à savoir : qualité du nettoyage, délais entre la préparation du métal et son recouvrement, taux d'humidité de surface, etc. Ces paramètres sont souvent négligés car rarement notifiés dans les observations en vraie grandeur, ou idéalisés dans les essais de laboratoire.

Deux mécanismes sont en jeu dans la protection par un revêtement organique :

- le revêtement sert de barrière pour les réactifs : eau, oxygène, ions;
- le revêtement sert de réservoir d'inhibiteurs qui aide le métal à résister aux attaques.

Il en résulte que plus le revêtement est épais et plus il doit protéger le métal. On peut également remarquer que la qualité de la protection du métal est proportionnelle à la longévité du revêtement (résistance aux altérations mécaniques et thermiques, chimiques et photochimiques).

Leidheiser classe en 6 types les problèmes de corrosion sous revêtement organique :

- Formation de cloques,
- Apparition rapide de la rouille (ce phénomène peut se produire lorsque l'on applique une peinture latex sur un support fer décapé blanc),
- Flash rusting (phénomène analogue à celui qui se produit lorsque l'on applique une peinture en phase aqueuse sur du fer),
- Corrosion anodique du métal support (tout particulièrement sur aluminium et parfois sur ferreux lorsque celui-ci est artificiellement mis en anode par un courant imposé),

- Corrosion filiforme (type de corrosion anodique se présentant sous la forme de filaments de propagation de la corrosion),
- Corrosion cathodique du support (séparation du revêtement lorsque le métal-support est artificiellement placé en cathode). Il existe d'autres formes de corrosions qui concernent moins la fonte d'art : corrosion par les fumées, par les eaux (sauf dans le cas d'alternance d'eau et d'air), par les sols, par les acides, biochimique. Il existe également une corrosion organique, due aux déjections animales (chiens, pigeons...) dont les effets ne sont pas anodins.

Usure et désordres mécaniques

Les fontes d'art ne subissant aucun mouvement ou frottement, on ne peut parler d'usure. Nous l'avons vu précédemment, la perte de métal dans le temps - uniforme ou localisée - est due la corrosion. Il convient cependant de se pencher attentivement sur les points sensibles, ceux correspondant à la jonction des assemblages.

Les pièces rapportées : certaines statues ont des éléments rapportés : bras, vêtements, attributs, réunis par emboîtement ou rivetage. Le poids de ces éléments rapportés, les vibrations subies en milieu urbain par la statue, la dilatation du métal sous l'effet de chaleur vont entraîner une légère désolidarisation des éléments entre eux et permettre des infiltrations, avec stagnation d'eau, éléments polluants chimiques ou organiques. Il convient de prendre en compte les dégâts causés par les oiseaux, en particulier les pigeons, omniprésents dans les villes.

Lorsqu'il s'agit de fontaines, les éléments rapportés sont extrêmement nombreux et soumis à l'action alternée de l'eau et de l'air, sans parler de la pollution.

Les joints : l'intersection des parties assemblées est la plupart temps protégée par un joint : feuille de plomb ou mastic. On observe parfois un décollement de la feuille de plomb, voire sa disparition. De même, les mastics perdent leur élasticité, donc leur adhérence, ou bien disparaissent. Dans tous les cas, les infiltrations font leur travail de corrosion sans que les effets soient visibles à l'œil.

Les rivets. La résistance des rivets d'assemblage, placés sur la face terne des fontes d'art, est également à vérifier. S'ils sont en fer doux ou en acier et si l'étanchéité n'est plus assurée, notamment au niveau de la tête de rivet, la corrosion atmosphérique va s'attaquer au métal. Le fer et l'acier se corrodant plus vite que la fonte, les assemblages vont se fragiliser, voire se détériorer rapidement, à l'insu des regards. L'effet de pile galvanique a, également, été observé entre la fonte-support et le fer ou l'acier des rivets et boulons.

Les accidents

- les fêlures ou criques, dues soit à un défaut de la fonte non décelé au moment de la coulée, soit à une fatigue du métal, particulièrement sollicité à certains endroits.
- les cassures dues à des coups, chutes, contraintes empêchant le libre jeu d'éléments assemblés entre eux et soumis à des phénomènes de dilatation, vibration ou tassement des fondations.
- en Europe, le gel peut provoquer des cassures lorsque de l'eau stagne dans les colonnes des fontaines.
- il peut également s'agir d'imperfections survenues au moment de la coulée, dont les réparations se sont altérées ou ont disparu : les soufflures ou piqûres, les retirures ou retassures laissant des vides, et d'autres imperfections de surface, réparées soit par coulée de métal dans les cavités, soit avec du mastic.

- de même, les trappes d'évacuation du noyau ou les tiges maintenant le noyau en suspension dans le moule ont fait l'objet le soudure, rebouchage ou assemblage dont la tenue dans le temps demande une restauration.

Techniques de restauration, réfection, entretien, prévention

Avant d'analyser les différentes techniques et phases de restauration, il convient de faire un diagnostic approfondi afin de définir les modes opératoires jusqu'au revêtement final. En effet, le choix de celui-ci déterminera celui des phases préparatoires.

Il conviendra par ailleurs de déterminer un schéma de restauration compatible avec un certain nombre de critères :

- prise en compte spécifique de l'objet à restaurer, en fonction de son état, du lieu d'exposition, de sa fonction,
- techniques retenues,
- qualification des entreprises retenues pour chaque phase de la restauration,
- budget.

D'autre part, dans le cas de fontes d'art classées, l'avis des autorités culturelles devra être recherché. Celui-ci pourra aller jusqu'à la conservation en l'état de la statue avec traitement des parties corrodées par des inhibiteurs, revêtement protecteur incolore et mise à l'abri, en musée par exemple. Stéphane Pennec estime que si «cette solution est envisageable pour des oeuvres majeures que l'on peut sortir de leur contexte, elle semble inconcevable pour la statuaire dont une grande partie de son signifiant est sa situation géographique ».

Pour des raisons déontologiques, le choix arrêté sur la technique la plus proche de celle adoptée lors de la mise en peinture de la fonte pourra être privilégié, afin de restituer l'aspect originel de l'oeuvre.

Annick Texier, du Laboratoire de Recherche des Monuments historiques, évoque les minutieuses études stratigraphiques effectuées sur des prélèvements de peinture du pont Alexandre III. Celles-ci ont permis de retrouver, sous vingt couches, les teintes de première mise en peinture, déterminant ainsi précisément celles de la réfection.

Compte tenu de la qualité et de la longévité des produits actuels ainsi que de la prise en compte du milieu corrosif dans lequel sont placées les statues, l'élargissement des choix et l'étude des divers modes de restauration offriront de nouvelles possibilités, tant du point de vue des techniques que des couleurs.

Dans tous les cas, les modes opératoires devront respecter le principe de précaution et se porter sur un processus réversible. Nous nous permettons d'insister sur cette notion fondamentale de réversibilité, qui implique une réflexion préalable approfondie et une anticipation des différentes attaques, corrosives ou autres, que subira la fonte d'art pendant les 30 ou 40 années qui suivront la date de sa restauration. La mise à nu du métal et les réparations effectuées devront permettre, à chaque fois, un retour à l'état originel, sans aucune dégradation.

Restauration et réfection

Dans tous les cas, il conviendra de s'adjoindre les conseils hommes de l'art afin de choisir la meilleure solution. Les recherches font évoluer les produits très rapidement. Au-delà du progrès, des modes ou de la durée de vie allongée des revêtements, il ne faudra jamais perdre de vue les principes de précaution et de réversibilité, premiers paramètres à prendre en compte.